

Centre culturel d'Ittre



**EXPO**

# SOIRÉE SOUS LES ÉTOILES

**GEORGES LEMAÎTRE  
LE MAÎTRE DU BIG BANG**

**Espace Bauthier à Ittre**  
Exposition : du vendredi 7 février au dimanche 8 mars 2020  
Soirée sous les étoiles : vendredi 7 février à 18h  
FOODTRUCK À 19H (RÉSERVATIONS SOUHAITÉES) - OBSERVATION DES ÉTOILES & CONTES À 20H30  
Info & réservation : 067/64 73 23  
www.ittreculture.be - info@ittreculture.be

Détails en page 6



Vendredi 7 février à partir de 18h  
Centre Culturel d'Ittre  
(Espace Bauthier)



## SOIRÉE SOUS LES ÉTOILES Georges Lemaître, le maître du BIG BANG

Pour inaugurer notre exposition sur Georges Lemaître, accessible les samedis et dimanches de 13h à 17h, nous vous convions à une soirée extraordinaire dont vous retrouverez le programme détaillé ci-dessous.

**18h00 :**

Verre de l'amitié, discours des officiels et présentation de l'exposition et de la place de Georges Lemaître dans l'histoire des sciences par Michel Moens du fond des Archives Georges Lemaître.

roquette sauce béarnaise).  
PAF : 8€ (Réservation souhaitée)

**20h30 :**

Observation de la lune avec le club BW Astronomie et lecture de contes sous les étoiles par Catherine Pierloz et Emmanuel De Loel.

**19h00 - 20h30 :**

Souper sous les étoiles avec la présence du food truck «Le Vagabond». Un camion des années '70 aménagé en cuisine qui propose des burgers maison à base d'ingrédients frais (**Burger 78** : 100% boeuf - parmesan - olive noire - roquette sauce mayo truffe, **Le Poivre & Sel** : 100% boeuf - cheddar - bacon - oignons rouges sauce poivre, **Burger végétarien** : Galette de haricots rouges - oignons rouges flocons d'avoine - roquette sauce paprika, **Le Grizzly** : 100% boeuf - fromage raclette - viande des Grisons tomates - cornichons -

Et bien sûr, la possibilité de visiter l'exposition et de boire un verre durant toute la soirée.

Bienvenue à toutes et tous !

**Accès à l'exposition : les samedis et dimanches de 13h à 17h (du 8 février au 8 mars 2020)**

**Infos et réservation :**

Centre culturel d'Ittre  
067/ 64 73 23  
ou info@ittreculture.be



## Les Grands Feux d'Ittre ? Rendez-vous en... 2021 !



Plus d'infos en page 2



Centre culturel d'Ittre



PROJECTION CINÉMA & CONFÉRENCE  
**LA FIÈVRE DES PARTICULES**

Détails en page 6

Dimanche 1er mars à 14h30  
Espace Bauthier à Ittre  
Info & réservation : 067/64 73 23  
www.ittreculture.be - info@ittreculture.be  
EXPOSITION GEORGES LEMAÎTRE, LE MAÎTRE DU BIG BANG  
ESPACE BAUTHIER: 25 rue de la Montagne - 1460 Ittre  
du 7 février au 8 mars 2020 - les samedis et dimanches de 13h à 17h.

SUCCÈS POUR LA SCIENCE À ITTRE. ET CE N'EST PAS FINI... p.2 et p.6

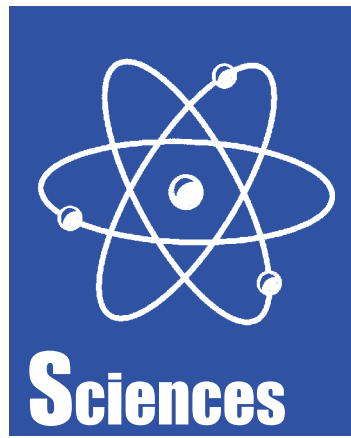
LES GRANDS FEUX D'ITTRE : RENDEZ-VOUS EN 2021 ! Infos en p.2

DÉCOUVREZ LES PRÉPARATIFS DU FESTIVAL DE LA MARIONNETTE en p.3

ÊTRE AU BÉNÉVOLE AU CENTRE CULTUREL ? REJOIGNEZ L'ÉQUIPE ! Infos en p.3

CRÉER SA NOUVELLE LIGNE DE VÊTEMENTS : DÉFI RÉUSSI POUR SOPHIE PIERMAN. Découvrez son portrait en p.10

PAS DE BULLETIN COMMUNAL CE MOIS-CI



## Remue-méninges à Ittre : triomphe de la Science

Vous avez été nombreux à visiter l'exposition « Remue-méninges à Ittre », durant laquelle nous avons pu, grâce aux expériences et aux explications scientifiques, comprendre ce qu'est une onde et ce qui la différencie d'une particule. Nous avons également tenté de comprendre ce qu'est la physique quantique et quelles sont/seront ses applications dans notre vie de tous les jours lors de deux soirées remarquables : l'une autour du film «Kwantumrevolutie» avec les professeurs émérites Henri Eisendracht de la VUB et Jean Wallenborn de l'ULB, l'autre en présence de Pasquale Nardone professeur à l'ULB et commentateur scientifique à la RTBF. Un grand merci à Léon Brenig, Georges Braive et Claudine Simon pour avoir porté ce projet avec une belle énergie, beaucoup de savoirs et d'expérience.

 Karim Sarton



### Du lundi 23 mars au dimanche 29 mars Centre culturel d'Ittre – Espace Bauthier Le Printemps des Sciences s'exporte à Ittre



Pour la première fois, le Centre culturel d'Ittre accueillera dans ses locaux le Printemps des Sciences, la plus grande manifestation de culture scientifique en Fédération Wallonie-Bruxelles.

De nombreuses activités culturelles et scientifiques gratuites, à destination des petits et grands curieux, sont proposées un peu partout en Wallonie et à Bruxelles. Cette année, Ittre s'inscrit dans la thématique choisie pour cette année « Et demain ? », en accueillant une exposition qui initiera le visiteur à la science du climat. Animé par Infosciences, un atelier sur les mathématiques à destination des enfants du primaire sera également organisé. Enfin, un ou

plusieurs films présentés lors du Festival du film scientifique qui se déroulera à la même période à l'ULB seront également projetés à Ittre.

**Entrées : gratuit**

**Infos et réservations :**  
**Centre Culturel d'Ittre**  
**067/64.73.23**  
**ou [info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)**  
**[www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be)**



## Les Grands Feux d'Ittre ? Rendez-vous en... 2021 ! Suite de la page 1

**Eh oui ! Vous avez bien lu. Les prochains Grands Feux d'Ittre se dérouleront le samedi 13 mars... 2021 ! Cela signifie qu'il n'y aura effectivement pas de Grands Feux en 2020.**

Après une longue réflexion et une concertation avec différents partenaires de cet événement qui anime chaque année notre beau village à la fin de l'hiver depuis plus de 20 ans, nous avons effectivement décidé d'adopter un nouveau rythme.

**Un rythme bisannuel, les années impaires.**  
Désormais, nous invitons le public à nous rejoindre tous les deux ans,

les années impaires, pour dire au revoir au Bonhomme hiver et saluer l'arrivée du printemps. Les Grands Feux sont une des plus lourdes organisations mise en place par le Centre culturel, un événement qui nécessite de nombreuses semaines de préparation, le rassemblement de près d'une centaine de bénévoles et l'intervention de plusieurs partenaires (la Commune et son service travaux, la

Maison du Conte du Brabant wallon, la Maisonnée, le Conseil d'orientation du Centre culturel, les riverains de nos sentiers, les propriétaires sympathiques d'une des rares fermes encore en activité sur la commune,...)

**Du temps pour de nouveaux projets**  
Passer à un rythme bisannuel nous permettra de disposer de temps pour proposer d'autres projets aux Ittrois. Ainsi en 2020, nous avons, par exemple, pu développer le projet « Ittre en Sciences », avec une

série de rendez-vous scientifiques programmés de janvier à fin mars, dont une décentralisation du Printemps des sciences au cœur de notre commune. Nous avons aussi mis en place des ateliers Marionnettes afin que les élèves de nos écoles puissent s'investir dans le Festival de la Marionnette.

**Le cœur des nouveaux Grands Feux : un joyeux Carnaval sauvage**  
Passer à un rythme bisannuel, c'est aussi disposer de temps pour vous inviter à devenir véritablement ac-

teurs des Grands Feux en relevant le défi de participer à des ateliers collectifs que nous allons mettre en place à la fin de l'été. Des ateliers au cours desquels vous pourrez laisser libre cours à votre créativité et à votre imagination et préparer un joyeux Carnaval sauvage, cœur battant des nouveaux Grands feux. Alors,... entre costumes fantasmagoriques, lanternes magiques ou masques sauvages,... que choisirez-vous ?



**Nathalie Lourtie**

### PETIT TRAM [WWW.ITTRECULTURE.BE](http://WWW.ITTRECULTURE.BE)

Date de parution le 07/02/2020  
Mensuel du Centre de Loisirs et d'Information - A.S.B.L.  
36, rue de la Montagne à 1460 Ittre  
Tél : 067/64 73 23  
e-mail : [info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)

Éditeur responsable : Nathalie Lourtie  
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles  
Les articles munis du sigle CI sont écrits par l'équipe du Centre Culturel d'Ittre  
Vos articles doivent être rentrés pour le 20 du mois qui précède la parution au plus tard de préférence par email ([info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)) ou par courrier



Prochaine parution : 10/03/2020

**LE PETIT TRAM**  
Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23. Distribué toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre. Abonnement : 20 euros/an à verser au compte BE50 001 26 28 545 18.

Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du C.L.I. apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale.

C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du C.L.I. et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de relecture gère la page expression, il est composé de Marc Dubois, Nathalie Lourtie, Doris Bertau, Jean-Marc Ternissien, Sophie Peeterbroeck

**Conseil d'Administration du Centre Culturel d'Ittre :**  
Représentants de la Commune d'Ittre : Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Paul Pierson, Andréa Belsky, Marie-Amandine Della Faille, Hedwige Tavernier et Sophie Peeterbroeck

**Représentant de la Province :** Anne-Sylvie Van Varembergh

**Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre :** Claire Lemaitre, Michèle Counson, Gus Goossens, Doris Bertau, Cherif Hamdis, Marc Dubois et Jean-Marc Ternissien, Didier Verboom, Thibault Zaleski.

**Ont collaboré à ce journal :**  
Secrétariat : Dominique Ost, Marie Vanderlinden, Graphisme : Pascale Goffaux.  
Coordination : Nathalie Lourtie  
Rédaction : Olivia Kroppek, Nathalie Lourtie, Karim Sarton.  
Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.  
Photos : Centre Culturel d'Ittre  
Impression : Rossel Printing Nivelles.

## Le Centre culturel emmène les élèves de nos écoles au théâtre

Le Théâtre à l'école à Ittre et Virginal, c'est une véritable tradition. Suite à une sélection opérée par le Centre culturel d'Ittre, les enseignants des écoles de l'entité choisissent un spectacle pour leurs élèves.

Le but avoué du Centre culturel : que chaque enfant, de chaque école, dans chaque classe, des tout-petits au plus grands, des maternelles aux primaires... aille au moins une fois au théâtre pendant l'année scolaire.

A Ittre et Virginal, on envisage 2 catégories de spectacles : les spectacles de petite taille, qui ne demandent pas de grosses infrastructures techniques, se déroulent dans les salles de nos villages, à proximité des écoles. Les 'grands' spectacles, qui ne peuvent être

programmés car ils demandent une technique importante, sont programmés dans les centres culturels voisins : Tubize, Nivelles...

Mais la culture à l'école, ce n'est pas que le théâtre. Bien sûr, il y a régulièrement les visites et les animations d'expositions à l'Espace Bauthier. Mais il y a aussi des ateliers coordonnés par le Centre culturel, qui se déroulent dans les classes, et qui sont financés grâce aux subsides obtenus auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles ou de la Province du Brabant Wallon.



### Etre bénévole au Centre culturel ?

Un geste simple et une bonne idée pour sortir de chez soi, faire de nouvelles rencontres, participer au développement culturel et associatif de notre commune, soutenir une équipe de professionnels ! Mais c'est aussi l'occasion d'acquérir de nouvelles expériences ou partager des compétences. Le bénévolat, ce n'est pas seulement se rendre utile pour les autres. C'est aussi vous enrichir humainement en vous impliquant, avec d'autres bénévoles, dans des actions qui ont du sens.

#### Comment pouvez-vous nous aider ?

Il existe des tas de manières ! Et cela se déroule toujours dans une ambiance sympa et dans la bonne humeur !

Quelques exemples parmi d'autres :

- Faire la relecture orthographique du Petit Tram... et, pourquoi pas, écrire un article
- Tenir le bar ou vendre des flambeaux durant les Grands Feux
- Proposer un soutien administratif
- Accueillir le public au stand du Centre culturel à la Fête de la Saint Remy
- Veiller au montage et démontage de tonnelles lors d'un événement extérieur
- Servir le chocolat chaud lors de la séance Noël au théâtre
- Réaliser quelques réparations de matériel

#### Vous aidez en fonction de vos possibilités :

- En semaine ou le week-end
- Le jour...ou parfois même la nuit !
- A l'occasion d'un événement
- Une fois par semaine, par mois, par an...
- ...ou ponctuellement, quand votre agenda le permet. C'est vous qui voyez.

#### Vous avez quelques heures à nous consacrer ?

Nous serons heureux d'en discuter avec vous :  
Centre culturel d'Ittre  
067/64 73 23  
info@ittreculture.be

## Le Festival de la marionnette se prépare...

Depuis début janvier et jusque fin mars, les élèves de 4ème primaire de l'école communale de Virginal réalisent des marionnettes avec les animateurs de la Boîte à Clous, un collectif d'artistes spécialisé dans les marionnettes en tout genre. Petite

particularité cette année, afin d'offrir l'opportunité de rencontrer des personnes différentes et partager un projet créatif, des résidents de La Maisonnée, centre d'hébergement pour adultes handicapés mentaux, se joignent aux élèves afin de créer leur

univers, ensemble, en mettant un point d'honneur sur la récupération d'anciens objets et matériaux. Ils n'ont pas hésité à laisser libre court à leur imagination et ont directement mis la main à la pâte, déjà impatients de nous faire découvrir leurs créations.



Cette opération coordonnée par plusieurs centres culturels du Brabant wallon (Ittre, Tubize, Rebecq, Braine-le-Château, Nivelles, Braine-l'Alleud et Genappe) permet au groupe d'élèves et de résidents de réaliser des marionnettes...

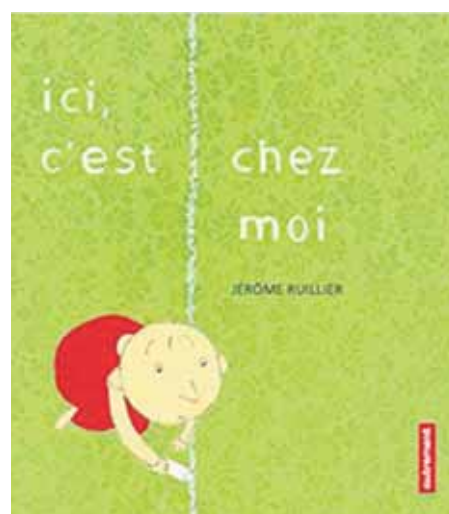
Seront-elles grandes ou petites ? à gaines ou à fils ? en tissus ou en carton ? On vous donne un petit avant-goût ici en images mais il vous faudra attendre encore un peu pour admirer le résultat final !



Car oui, ces marionnettes sortiront de l'ombre le dimanche 22 mars, lors d'une grande fête au Centre culturel de Tubize qui se déroulera dans le cadre du Festival de la Marionnette : une « Puppet City » qui démontrera, une fois de plus, que les marionnettes, ce n'est pas que pour les enfants... La suite des aventures dans le Petit Tram de mars !



## Deux livres pour enfants qui stimulent la tolérance, la solidarité et l'empathie



#### 1. «ICI, C'EST CHEZ MOI» de Jérôme RUILIER Editions Autrement - Dès 3/4 ans

Ce petit livre comporte 5 phrases en tout et pour tout... et pourtant, il dit tant. L'enfant a tracé un trait à la craie. Et derrière ce trait, c'est chez lui ! Mais le lapin, l'escargot, la feuille d'arbre et les nuages se moquent bien des frontières... L'enfant a beau essayer de les repousser, tout le monde rentre chez lui ! Puis un jeune garçon se présente devant le trait et fait demi-tour. Mais voilà : l'enfant aurait bien aimé un ami !

#### 2. «TOUS DIFFERENTS !» de Todd PARR Editions Bayard Jeunesse à partir de 3 ans

Tendresse et humour pour s'adresser au plus grand nombre. Ce livre passe deux messages positifs complémentaires et profondément humains : à tous ceux qui ont quelque chose de différent "tu es unique et important" et à tous les enfants et les adultes "on a le droit d'être différent".

On y parle des différences sans stigmatiser une catégorie de personnes en particulier ni dramatiser ou hiérarchiser des si-

tuations particulières. Les enfants y retrouveront de nombreuses situations : handicap, maladie, famille "différente", physique, caractère...

(source : Blog Apprendre à éduquer de Caroline Jambon - <https://apprendreaeduquer.fr>)

### Travailler pour le ROI de Prusse.

Travailler pour un salaire misérable.

#### Etre le ROI des oiseaux.

Se prendre pour un aigle, et se croire plus fort, plus malin et plus intelligent que tout autre.

#### Le Bon ROI Dagobert.

Vous connaissez la comptine "Le Bon roi Dagobert"...A-t-il mis sa culotte à l'envers? Dagobert a régné de 622 à 639, il était le Roi de Bourgogne, puis Roi des Francs. D'après les historiens, il n'a jamais mis sa culotte à l'envers!

Arthur Deghorain



## Animations Vacances de la commune d'Ittre



**Congé de détente (Carnaval)**  
Du 24 au 28 février  
Pour les enfants de 2 ans 1/2 à 12 ans qui habitent l'entité ou fréquentent une école de l'entité d'Ittre

**Au programme :**  
Des jeux, des histoires, des chansons, des bricolages, confection de chapeau, ...  
Du sport, des ateliers, de la danse, des grands jeux, des ateliers culinaires, la préparation de la parade dans les rues de Virginal qui aura lieu le 28 février: Départ 15h30 (Invitation à tous)

**PAF :** 10€ par jour pour le 1er enfant / 8€ pour le 2ème enfant / 6€ le troisième et les suivants à verser

dès réception de la facture sur le compte de l'Administration Communale : 097-1226310-36 avec la communication structurée mentionnée sur la facture. (Possibilité de déduction fiscale et d'intervention mutuelle).

**RAPPEL :** toute journée réservée sera facturée et due. L'inscription n'est effective qu'après réception du paiement.  
**Nombre de places limité !**  
Inscription préalable obligatoire date limite le 12 février 2020.

**Infos :**  
**Animations de 10h à 16h.**  
À la Maison Chabeau & à la Salle Polyvalente de Virginal.  
**Possibilité d'accueil (payant) à partir de 7h30 jusqu'à 18h30**  
**L'accueil entre 9h30 et 10h et entre 16h et 16h30 est gratuit, la participation financière se calcule selon un taux au quart d'heure de : 0,35€ (1 enfant inscrit), 0,25€ (2 enfants inscrits), 0,15€ (3 enfants inscrits). Règlement et/ou Infos complémentaires sur le site [www.ittre.be](http://www.ittre.be)**  
**Service extrascolaire :**  
**067/79.43.38**  
**0472/48.10.07**  
**[serviceextrascolaire@ittre.be](mailto:serviceextrascolaire@ittre.be)**

## Soirée festive autour de la crêpe ! Mercredi 19 février au Café Truc

Au cœur de l'hiver, rien de tel qu'un bon repas entre voisins et amis !  
Le mercredi 19 février, l'équipe du Café Truc vous propose la « soirée chandeleur 2.1 », avec galettes de sarrasin. Notre amie Sandre sera là pour tourner les fameuses galettes sur ses crêpières professionnelles (billig) ! Au menu, trois sortes de galettes de sarrasin salées, et évidemment des crêpes de froment sucrées en dessert.  
Pour les prix, on pratique la participation consciente ! Le principe est très simple : vous donnez en conscience ce que vous souhaitez ou pouvez. La participation est obligatoire, mais vous choisissez le montant.

**Soirée galettes de 19h à 22h,** réservation souhaitée via [cafetruc.ittre@gmail.com](mailto:cafetruc.ittre@gmail.com) ou par SMS (uniquement) au 0494/79.75.92. Merci de préciser le nombre de personnes attendues.  
**Attention : nous ne pouvons pas garantir le service sans réservation, donc soyez prévoyants.**  
Mais aussi, dès 16h, on papote autour d'un verre (d'une boisson bio/locale si possible) ou d'un petit goûter, on se détend autour d'un jeu de société ou... On fait comme

chez soi autour du poêle.  
**Bienvenue à tous de 16h à 23h dans les locaux mis à disposition par l'asbl Soie-là (merci !), 38, rue Les Hauts Du Ry Ternel à Haut-Ittre.** Parking à l'arrière de la salle communale de Haut-Ittre au 13, rue Les Hauts Du Ry Ternel. Marchez ensuite jusqu'au n°38 et suivez les bannières ! Et ce par respect pour les habitants de la rue.  
**Infos :**  
**[cafetruc.ittre@gmail.com](mailto:cafetruc.ittre@gmail.com)**  
**facebook « Café Truc Ittre »**



## Pas à Pas Stage de Pâques

**POUR LES ENFANTS DE 2,5 À 9 ANS, ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION STAGE & KIDS DANS LES LOCAUX DE PAS À PAS À VIRGINAL**

**Les enfants partiront en voyage en Afrique, en compagnie de Simba et toute sa troupe du Roi Lion.**  
Au programme : danses, chant, bricolages, jeux, cuisine, création de costumes, et spectacle pour

les parents le vendredi !

**Infos et inscriptions :**  
**Isabelle Beaussart**  
**[stagekids@hotmail.com](mailto:stagekids@hotmail.com)**  
**0473.24.68.23**



## Atelier lacto-fermentation Dimanche 15 mars

**La lacto-fermentation, c'est quoi ? C'est un procédé de conservation ancestral, grâce auquel on peut préserver des aliments durant une longue période. On laisse macérer ceux-ci avec du sel, le tout dans un bocal hermétiquement fermé. Les aliments commencent à fermenter et l'activité microbienne qui se développe génère de l'acide lactique, du gaz carbonique et divers enzymes. Le tout se transformant en un petit trésor pour notre intestin !**  
**Vous êtes intrigué par cette méthode de conservation ? Alors venez la découvrir lors d'un atelier organisé par « le fermenté » (Nicolas Vancopenolle).**

**PENDANT 4 HEURES VOUS DÉCOUVRIREZ :**  
✓ En quoi consiste le principe et nous aborderons brièvement l'aspect bio-chimique de la fermentation.  
✓ Quels aliments peuvent être utilisés et quel est le matériel indispensable pour réussir vos bocaux.  
✓ Les deux techniques de lactofermentation  
✓ La pratique, avec la confection de 2 bocaux de légumes lactofermentés !

✓ Ce qui se passe pendant la période de fermentation  
✓ Comment conserver vos bocaux et combien de temps  
✓ Comment aborder la cuisine des légumes lactofermentés  
✓ Dégustation de produits lactofermentés afin de découvrir les différentes saveurs

Chaque participant repartira avec une parfaite maîtrise de la méthode de conservation, des bocaux de 500gr « légume de saison » prêt



à lactofermenter ainsi qu'un document récapitulatif de l'atelier.

**Tout le matériel est compris mais chaque participant doit se munir d'une planche, d'un économe et un couteau.**  
**Prix de l'atelier (4h) : 30€.**  
**Atelier de 14h -18h.**  
**Lieu à confirmer.**

**Infos et réservations :**  
**Centre culturel d'Ittre**  
**067/64.73.23**  
**ou [info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)**



PAR LES SŒURS POPPINS

centres culturels d'ittre

# 5 ATELIERS « HOME ORGANISING »

APPRENDRE À RANGER SA MAISON EFFICACEMENT

**HOME ORGANISING**  
JEUDI 6 FÉVRIER (18H-21H) ou SAMEDI 15 FÉVRIER (9H30-12H30)

**HOME MANAGEMENT**  
JEUDI 20 FÉVRIER (18H-21H) ou SAMEDI 29 FÉVRIER (9H30-12H30)

**OFFICE ORGANISING**  
JEUDI 5 MARS (18H-21H) ou SAMEDI 14 MARS (9H30-12H30)

**DÉCORATION**  
JEUDI 19 MARS (18H-21H) ou SAMEDI 28 MARS (9H30-12H30)

**COULEURS**  
JEUDI 2 AVRIL (18H-21H) ou SAMEDI 4 AVRIL (9H30-12H30)

25€/ATELIER

Infos & réservations Centre Culturel d'Ittre 067 64 73 23 - [info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be) - [www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be)

TOUS LES ATELIERS ONT LIEU AU CENTRE CULTUREL D'ITTRE (ESPACE BAUTHIER) 36 RUE DE LA MONTAGNE À 1460 ITTRE

LE PRIX PAR ATELIER EST DE 25€/PERSONNE OU 40€/COUPLE (8 PERSONNES MINIMUM ET 12 PERSONNES MAXIMUM)

LES PERSONNES INTÉRESSÉES PEUVENT SUIVRE UN SEUL OU PLUSIEURS ATELIERS, DANS L'ORDRE DE LEUR CHOIX.

## Exposition Folon pour l'école Les Longs Prés à Ittre



Après avoir visité le musée Folon à La Hulpe, nos élèves de P1A et de P1B ont réalisé des œuvres à la manière de cet artiste belge. Ils ont peint, dessiné, modelé et écrit avec beaucoup d'enthousiasme durant tout un trimestre. Pour terminer ce beau projet, c'est avec une grande fierté qu'ils ont présenté leurs nombreux travaux lors d'une exposition le jeudi 16 janvier. Celle-ci a remporté un franc succès auprès des parents et de l'ensemble de l'école. Encore un grand bravo à nos artistes en herbe !

Madame Sonia  
Madame Stéphanie

## Visite de l'exposition «Cécile Miguel, une vie oubliée»

L'année 2020 commence, et avec elle, son lot de nouveaux projets pour le musée : entre nos traditionnels mais à chaque fois renouvelés accrochages de l'œuvre de Marthe Donas, plusieurs expositions vont jaloner la vie muséale : d'abord, une exposition consacrée au critique d'art, peintre et caricaturiste Jo Dustin du 4 avril au 31 mai, ensuite ce sont les acquisitions de cette année qui seront mises à l'honneur durant l'été et enfin, nous consacrerons la dernière exposition temporaire de l'année à l'artiste Guillaume Vanden Borre.

Mais avant cela, retour sur l'exposition consacrée à Cécile Miguel qui vient de se clôturer le 19 janvier passé. Un accrochage émouvant, une œuvre très personnelle et percutante, Cécile Miguel a touché plus d'un visiteur qui a passé les portes du musée Donas. C'est notamment le cas de l'école des Longs Prés d'Ittre qui est venue profiter de nos animations péda-

gogiques et d'une visite personnalisée. 18 classes – soit près de 400 élèves de 2,5 ans à 12 ans - nous ont rendus visite et ont partagé avec nous les sentiments et émotions que leur produisaient les œuvres de cette artiste belge injustement oubliée.

Quel plaisir d'accueillir toute cette marmaille, plaisir encore augmenté

en les voyant revenir durant les ouvertures au public du week-end pour faire partager au reste de leur famille l'exposition qu'ils avaient eu l'occasion d'appréhender. Nous leur avons prêté, l'espace d'une heure, notre casquette de « guide muséal » et les avons écouté avec plaisir raconter les souvenirs et anecdotes retenus de leur visite au musée.

Le musée Marthe Donas a à cœur d'accueillir les habitants de sa commune entre ses murs, c'est pourquoi toutes les expositions de l'année, temporaires et permanentes, sont proposées gratuitement aux ittroises et ittrois. Soyez les bienvenus pour faire vivre notre musée et mettre l'art belge à

l'honneur (accessible tous les jeudis et samedis de 13h à 17h et les dimanches de 11h à 17h) !

Musée  
Marthe Donas

Annick Gillard



### Equinoa

STAGES CARNAVAL-PÂQUES  
RUE D'HENNUYERES, 28 VIRGINAL EQUINOA-ASBL@HOTMAIL.COM - 0478/63 97 98




**Carnaval 24 au 28 février 4-10 ans**  
La nature de fil en aiguille

Contact avec les animaux-Couture-Impressions textiles nature et créative-tissage-tricotin-Créations textiles nature- Peintures, encres et grimages naturels 90€




**Pâques 6 au 10 avril 4-10 ans**  
Mon arbre à secrets

Contact avec les animaux-Promenades et jeux dans les bois-Découverte d'une forêt sensible-Découverte de l'album "Mon arbre à secrets"- Jeux d'écriture et arts graphique-Créations nature et Land'art 90€




**Pâques 13 au 17 avril 3-6 ans**  
L'orchestre des animaux

Contact avec les animaux-Initiation et jeux musicaux-Création d'instruments de musiques avec des éléments récup et de la nature-Histoires et livres-Découverte de l'album "Paco et le Carnaval des animaux"- Jeux coopératifs et vivre ensemble 95€

Horaire: de 9h à 16h  
Garderies: dès 8h et jusque 17h  
Attestation ONE pour déduction fiscale

Le Comité scolaire de l'école communale de Virginal organise sa



GRANDE  
KERMESSE  
AUX BOUDINS,  
STEACKS ET  
BURGERS  
VEGETARIENS



À la salle polyvalente de Virginal

Vendredi 6 mars à partir de 18h00

Lundi 7 mars à partir de 18h00

Dimanche 8 mars à partir de 12h00

Day à livres et produits bios à des prix démocratiques





## ITTRE CULTURES

Du vendredi 7 février au dimanche 8 mars

Centre Culturel d'Ittre

(Espace Bauthier)

# Georges Lemaître, le maître du BIG BANG

(Exposition et conférence)

Georges Lemaître, père de la cosmologie moderne et surnommé « le fameux scientifique belge » par les américains, était une personnalité hors du commun et haute en couleurs. Physicien, mathématicien et prêtre, il fût le premier, dès 1927, à ébaucher une théorie de l'origine de l'Univers : la théorie de l'atome primitif, connue aujourd'hui sous le nom de Big Bang.

Durant 1 mois, vous aurez l'occasion de venir découvrir cet homme assez exceptionnel (dont la nièce habite à Ittre) à travers une exposition qui nous a été prêtée par les Archives Georges Lemaître de l'Université Catholique de Louvain-La-Neuve et qui sera installée à l'Espace Bauthier.

**Inauguration lors d'une soirée placée sous le signe des étoiles**

Pour inaugurer cette exposition, le Centre culturel vous propose une soirée thématique « Sous les étoiles » durant laquelle vous pourrez, non seulement, rencontrer les conservateurs des Archives Georges Lemaître, mais aussi, participer à une observation du ciel étoilé animé par BW Astronomie, un club d'astronomie amateur qui a pour but de donner accès à l'astronomie sous toutes ses formes aux débutants et aux astronomes amateurs de tout âge. Une conteuse illustrera la réalité scientifique des astronomes par des récits imaginaires.

**Un repas sous le firmament pour ceux qui le souhaitent**

Afin de ne pas vivre ces expériences le ventre vide, il vous sera aussi possible de prendre un repas sous les

étoiles (habillez-vous chaudement !) avant de partir à la découverte du ciel étoilé qui nous surplombe.

« La fièvre des particules », projection-conférence

Pour terminer le programme en beauté, un dernier rdv vous est proposé le dimanche 1er mars avec la projection commentée du film « La fièvre des particules », en présence d'experts en physique, dont des membres de la Collaboration CMS au CERN.

### PROGRAMME

**Vendredi 7 février : Soirée sous les étoiles (Vernissage, repas et observation des étoiles)**

**18h00 :** Présentation de l'exposition et rencontre avec les conservateurs des archives Georges Lemaître

**19h00 :** Repas sous les étoiles (PAF : 8€/personne. Réservation souhaitée via le Centre Culturel avant le 03/02/2020)

**20h30 :** Observation de la lune avec les membres du club BW Astronomie et une animatrice de la maison du Conte du Brabant wallon pour un échange poético-scientifique.



**Dimanche 1 mars :**

**Projection cinéma et conférence**

**14h30 :** projection du film "La fièvre des particules", entrecoupée d'interactions avec le public.

**Lieu : Espace Bauthier**

**Accès à l'exposition : les samedis et dimanches de 13h à 17h (du 8 février au 8 mars 2020)**

**Infos et réservation du repas :**

Centre culturel d'Ittre  
067/ 64 73 23  
ou [info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)



Samedi 15 février à 20h30 et dimanche 16 février à 17h

Heptone

**L'Heptone fête ses 7 ans ! (Jazz)**



Le sextet avait déjà enflammé le public l'année passée avec deux soirées sold out ! Concert festif dans un répertoire varié et éclectique arrangé pour 3 souffleurs multi-instrument-

tistes, 3 rythmiciciens et quelques invités surprises !

Concerts uniques donc à ne pas rater !

**Toine Thys :** saxes, clarinette basse  
**Maayan Smith :** sax / **Philippe Laloy :** flutes, saxes / **Olivier Collette :** piano, arrangements / **Sal La Rocca :** contrebasse / **Bilou Doneux :** batterie.

Avec le soutien du Centre culturel d'Ittre

**Entrées :**

**prix : 15€**

**12€ (étudiants/préventes par virement : infos sur le site**

**asbl.heptone@gmail.com)**

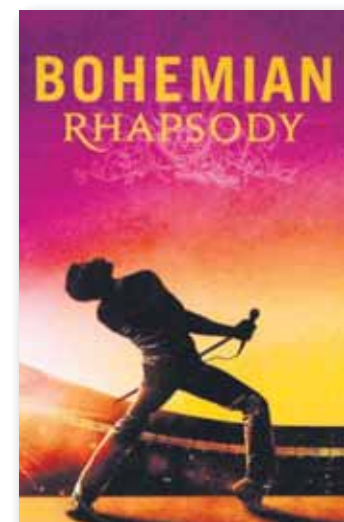
Mardi 18 février à 20h

Centre Culturel d'Ittre - Théâtre de la Valette

## Ciné-soupe : Bohemian Rhapsody

Bohemian Rhapsody retrace le destin extraordinaire du groupe Queen et de leur chanteur emblématique Freddie Mercury, qui a défié les stéréotypes, brisé les conventions et révolutionné la musique. Du succès fulgurant de Freddie Mercury à ses excès, risquant la quasi-implosion du groupe, jusqu'à son retour triomphal sur scène lors du concert Live Aid, alors qu'il était frappé par la maladie, découvrez la vie exceptionnelle d'un homme qui continue d'inspirer les outsiders, les rêveurs et tous ceux qui aiment la musique. **Biopic, drame de Bryan Singer (USA) – 135 min – VO ST FR**

**Infos et réservations :** Centre Culturel d'Ittre 067/64.73.23 ou [info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)



**Entrées : 5 €**

**Pour les moins de 25 ans et les plus de 65 ans : 3€**

**Article 27 : 1,25 €**

**Soupe : 5 € (sur réservation, servies à partir de 19h)**

Samedi 8 février à 20h30

Zik Zak

**Country Cooking + Big horse (Rock'n'Roll)**

**Entrées : Prévente : 15.25€**

**Sur place : 19€**

Dimanche 9 février à 17h

Heptone

**Carla Piombino quartet (Jazz)**

Après son album "Take a chance" sorti en 2017 et très bien accueilli, la chanteuse Carla Piombino présente son nouvel EP "Shapes of you". Reprises jazz et pop réarrangées, ainsi que quelques originaux.

**Carla Piombino :** chant / **Julien Gillain :** piano / **Lucas Vaderputten :** batterie / **Fil Caporali :** contrebasse

**Entrées :**

**15€ / 12€ (étudiants/préventes par virement : infos sur le site [asbl.heptone@gmail.com](mailto:asbl.heptone@gmail.com))**

Vendredi 14 février à 21h

L'Etable d'Hôtes

**Saint-Valentin, soirée romantique Manouche : Le Fapy Lafertin New Quartet (Musique manouche)**

Né en 1950 à Courtrai en Belgique, Fapy a commencé la guitare à l'âge de 5 ans. Dans ses choros, Fapy fera toujours preuve d'une retenue, d'une sensibilité mélodique et d'une clarté d'articulation qui le distingueront absolument de la pléthore des héritiers de Django qui confondent souvent musique et gymnastique !



**Prix : 12€**

**Table d'hôtes avancée à 19h**

**Réservations Repas & Spectacle : 067 78 06 70**

**Avec le soutien du Centre Culturel d'Ittre**

Samedi 15 février à 20h30

Zik Zak

**Korange et Hygiaphone reprennent Téléphone (Rock)**

Une soirée 100% Téléphone au Zik Zak avec les 2 meilleurs tribute du royaume : Korange et Hygiaphone. Les 2 groupes nous font l'honneur de rendre hommage à ce phénomène français qui déverse son rock depuis 43 ans !

**Entrées :**

**Préventes : 15.25€**

**Sur place : 19€**

Mercredi 19 février de 16h à 23h

Café Truc à Haut-Ittre (ASBL Soie-là)

**Soirée festive autour de la crêpe !**

Au cœur de l'hiver, rien de tel qu'un bon repas entre voisins et amis ! Le mercredi 21 février, l'équipe du Café Truc vous propose la «soirée chandeleur 2.1», avec galettes de sarrasin en plat et de froment en dessert.

tourner les fameuses galettes sur ses crêpières professionnelles (billig) !

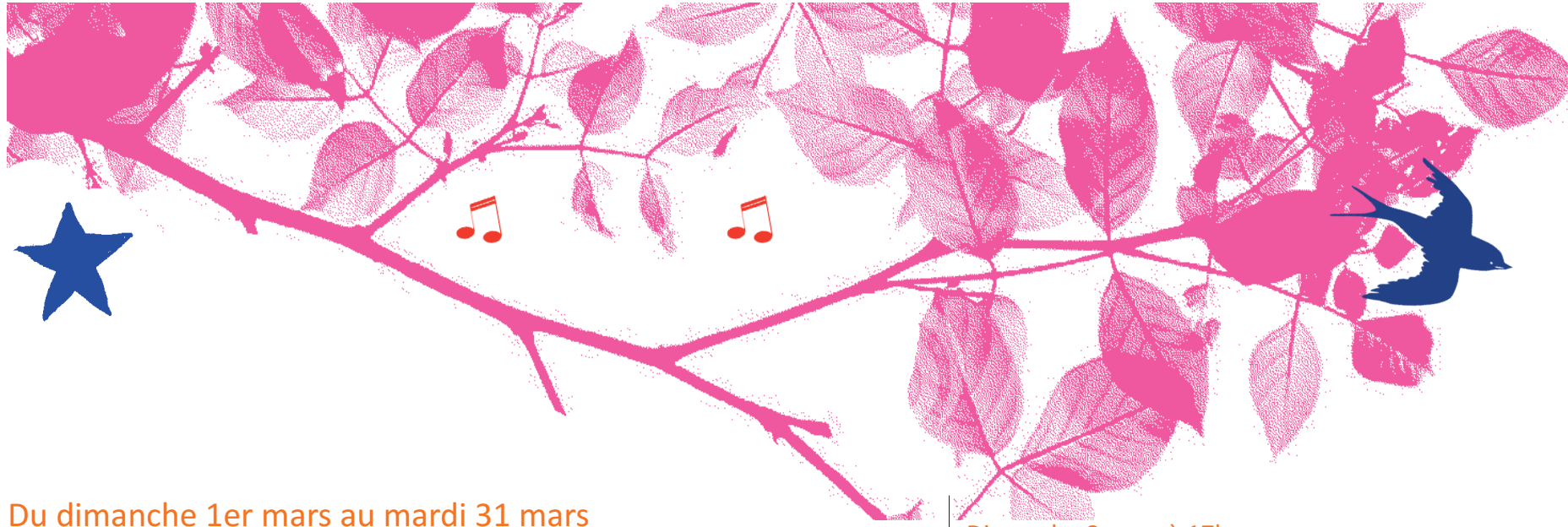
**Plus d'informations sur la page Facebook Café Truc Ittre**  
**Participation consciente**  
**Réservation indispensable par mail : [cafetruc.ittre@gmail.com](mailto:cafetruc.ittre@gmail.com)**

Notre amie Sandre sera là pour

## Avis aux associations



**Vous souhaitez faire paraître un article dans le Petit Tram ? Les articles doivent parvenir à la rédaction du Petit Tram ([info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)) avant le 20 DU MOIS PRÉCÉDENT la parution.**



Du dimanche 1er mars au mardi 31 mars  
Centre Culturel d'Ittre – Centre Culturel de Tubize  
**Festival de la Marionnette**

Spectacles, animations, ateliers, journée professionnelle, exposition, dîner-spectacle, etc. seront au rendez-vous. Que vous soyez plutôt city trip ou soirée tranquille au resto, VOSTFR (Version Originale Sous-Titrée Français) ou cinéma muet, œuvre littéraire ou classique Disney, consultez le programme, il y a sûrement quelque chose pour vous. À Tubize, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Genappe, Ittre, Nivelles ou Rebecq, le Festival de la Marionnette, tout le monde y trouve son compte !

Découvrez le programme complet sur : [www.festivaldelamarionnette.be](http://www.festivaldelamarionnette.be)  
Dimanche 22 mars de 14h30 à 17h00 : « Puppert City ». Exposition/Animation/Spectacle Performance - Familles

Entrées : gratuit  
Lieu : Centre culturel de Tubize



Dimanche 8 mars à 17h  
Musique class'Ittre - Eglise Saint Laurent (Haut-Ittre)  
**« Du Baroque au Tango »  
par le Quatuor Clarias**  
(Musique Classique)

Au détour des époques, des styles et des influences culturelles d'ici et d'ailleurs, le Quatuor Clarias se réjouit de vous présenter un large florilège des sonorités chaudes et envoûtantes que propose la grande famille des clarinettes. De la paire d'oreilles néophyte à celle, plus aiguisée, des mélomanes avertis, aucun doute: il y en aura pour tous les goûts! **Sophie Borzée** (clarinette sib et petite clarinette mib), **Mathieu Roskam** (clarinette sib et cor de basset), **Géraldine Fastré** (clarinette sib) et **Romuald Tenti** (clarinette basse).

Unter donner und blitz, J. Strauss (arr. B. Hainaut)  
3 Préludes, G. Gershwin (arr. G. Brady)  
Suite Hellénique, P. Itturalde  
Les yeux noirs, air traditionnel russe (arr. F. Héau)  
Niagara Suite, W. Mortier:  
Lady be Good, G. Gershwin (arr. A. Marshall)

Entrées :  
Prévente : 12 €  
8 € (étudiants & seniors)  
Sur place : 15 €  
12€ (étudiants/seniors)  
A payer sur le compte de Musique class'Ittre : BE10 0017 4032 5904  
Concert sur place: 15 €  
12 € (étudiants & seniors)  
Info (SMS) : 0475 448190  
[carinedelichtervelde@gmail.com](mailto:carinedelichtervelde@gmail.com)

**Le programme**  
Sonate en sol mineur, T. Albinoni (arrangement J. Thilde)  
Danse hongroise n°4, J. Brahms (arr. F. Héau)  
Tango Virtuoso, T. Escaich  
Divertimenti, Valse – Marche, F. Devreese

Vendredi 3 mars à 20h30  
Zik Zak  
**Suasion (Métal)**

Suasion 2.0 se dessine clairement par une influence de groupes comme Linkin Park, Muse ou encore Starset, tout en conservant une sonorité globale toujours très « métal », en y ajoutant des éléments qui ne sont pas sans rappeler de la musique de film.

Entrées :  
Préventes : 15.25€  
Sur place : 19€

Du 5 mars au 29 mars  
Théâtre de La Valette  
**Une liaison pornographique**



Comédie intime de Philippe Blasband avec **Catherine Conet** et **Alexis Goslain**. Mise en scène de **Michel Wright**.

Les jeudis, vendredis et samedis à 20h30. Dimanches à 18h sauf le 29 mars à 16h.  
Infos & réservations : Théâtre de la Valette  
067 64 81 11  
[info@theatredelavalette.be](mailto:info@theatredelavalette.be)

Vendredi 6 mars à 21h  
L'Etable d'Hôtes  
**Les Divas Dugazon**  
(Musique du Monde)

Elles se situent au croisement des musiques traditionnelles et d'un son moderne qui leur est propre. Leur répertoire trouve son originalité dans le mélange des genres et des origines, dans la rencontre improbable entre sonorités orientales, rythmes sud-américains et musique progressive.

Entrées :  
12€  
Table d'hôtes avancée à 19h  
Réservations Repas & Spectacle : 067 78 06 70  
Dans le cadre du « Mois de la femme », en partenariat avec le Centre Culturel d'Ittre



Dimanche 8 mars à 17h  
Heptone  
**Vincent Thekal trio** (Jazz)

Il vient présenter son dernier CD "Origami" élu meilleur album 2018 par le magazine Downbeat ! **Vincent Thekal** : saxophone, composition / **Alex Gilson** : contrebasse / **Armando Luongo** : batterie

Entrées :  
15€ / 12€ (étudiants/préventes par virement :  
infos sur le site  
[asbl.heptone@gmail.com](mailto:asbl.heptone@gmail.com))



Vendredi 13 mars à 21h  
L'Etable d'Hôtes  
**Mon corps est chaud, la nuit est fraîche**  
(Lectures érotico-sensuelles par Stéphane Bissot et Mylady Lenoir)

Mon corps est chaud, la nuit est fraîche. Une soirée érotico-littéraire torride interprétée par trois comédiennes qui nous feront frémir avec les textes enflammés de huit autrices belges.  
**A partir de 16 ans**

Entrées : 12€  
Table d'hôtes avancée à 19h  
Réservations Repas & Spectacle : 067 78 06 70.  
Dans le cadre du « Mois de la femme », en partenariat avec le Centre culturel d'Ittre

★ CENTRE CULTUREL D'ITTRE (COORDINATION)  
36, RUE DE LA MONTAGNE  
1460 Ittre  
067/64 73 23  
[info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)  
[www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be)

★ CAFÉ TRUC  
Haut-Ittre, Ittre, Virginal  
0477/066 997  
[cafetruc.ittre@gmail.com](mailto:cafetruc.ittre@gmail.com)  
FB : cafetrucittre

★ CHAPELLE DE VERRE  
100, rue A Brancart  
1460 Fauquez  
067/64 88 93  
[info@chappedeverre.be](mailto:info@chappedeverre.be)  
[www.chappedeverre.be](http://www.chappedeverre.be)

★ HEPTONE  
7, rue Haute  
1460 Ittre  
0488/476 905  
[asbl.heptone@gmail.com](mailto:asbl.heptone@gmail.com)  
[www.heptone.com](http://www.heptone.com)

★ L'ETABLE D'HÔTES  
4B, rue de Tubize  
1460 Virginal  
067/78 06 70  
[letable@etabledotes.be](mailto:letable@etabledotes.be)  
[www.letabledotes.be](http://www.letabledotes.be)

★ MAISON DU CONTE  
Grand Place 1  
1370 Jodoigne  
010/81 41 47  
[reservations@conteetlitterature.be](mailto:reservations@conteetlitterature.be)  
[www.conteetlitterature.be](http://www.conteetlitterature.be)

★ MUSÉE MARTHE DONAS  
36, rue de la Montagne  
1460 Ittre  
0471/216 388  
[info@museemarthedonas.be](mailto:info@museemarthedonas.be)  
[www.museemarthedonas.be](http://www.museemarthedonas.be)

★ MUSIQUE CLASS'ITTRE  
Carine de Lichtervelde  
0475/448 190  
[carinedelichtervelde@gmail.com](mailto:carinedelichtervelde@gmail.com)  
FB: musique class'Ittre  
[www.musiqueclassittre.be](http://www.musiqueclassittre.be)

★ THÉÂTRE DE LA VALETTE  
13, rue Basse  
1460 Ittre  
067/64 81 11  
[info@theatredelavalette.be](mailto:info@theatredelavalette.be)  
[www.lavalette.be](http://www.lavalette.be)

★ ZIK ZAK  
28, rue de Tubize  
1460 Ittre  
0476/530 056  
[annick@zik-zak.be](mailto:annick@zik-zak.be)  
[www.zik-zak.be](http://www.zik-zak.be)



Musique Class'ittre  
HAUT-ITTRE • ITTRE • VIBRONNE

Propose

# DU BAROQUE AU TANGO

PAR LE

## QUATUOR CLARIAS

SOPHIE BORZÉE  
Clarinete sibi et petite clarinete mib

GÉRALDINE FASSTRÉ  
Clarinete sibi

MATHIEU ROSKAM  
Clarinete sibi et cor de basset

ROMUALD TENTI  
Clarinete basse

**DIMANCHE 8 MARS 2020 - 17h00**  
**EGLISE SAINT LAURENT DE HAUT-ITTRE**

Parking conseillé - Salle communale - Rue les Hauts du Ry Ternel, 13 - 1460 Haut-Ittre

Prévente :  
12€ - 8€ (réductions & seniors)  
N° COMPTE MUSIQUE CLASSITRE :  
BE10 0017 4032 5904

Sur place :  
15€ - 12€ (réductions & seniors)

INFORMATIONS  
SMS au 0475.44.81.90 ou  
carinedelichtervelde@gmail.com  
www.musiqueclassittre.be



## Nouvelle saison culturelle pour la Chapelle de verre

### MANU, SAM, PASCAL LE 7 MARS À 20H30

Un retour au cœur du jazz : une musique faite de douceur et de tendresse. Avec toute la chaleur intimiste d'une formule sax-piano-contrebasse, ces trois musiciens revisitent ici quelques-uns des plus beaux standards de Broadway, en puisant exclusivement dans ce répertoire jazzistique de chansons d'amour connues de tous. Ce trio révèle la poésie, l'intimité et l'érotisme de ces chansons que chacun peut dès lors redécouvrir en profondeur, magnifiées par des solistes hors pair.

**Manuel Hermia** - saxophone ténor et alto / **Pascal Mohy** - piano / **Sam Gerstmans** - contrebasse  
**Entrée : 15€**

### MANU HERMIA, JAZZ FOR KIDS LE 8 MARS À 16H

Ils nous plongent au cœur des comptines et nous aident à en saisir mélodie et harmonie. Une douce folie, au sein d'une poétique musicale qui libère l'esprit et cultive l'âme des plus petits. Un jazz généreux et plein de bonnes énergies pour faire comprendre, et surtout goûter, aux enfants - mais aussi aux plus grands - comment le jazz transforme, par l'improvisation, une

simple mélodie en petit bijou musical.

**Manuel Hermia** Sax Alto / **Sam Gerstmans** Contrebasse / **Pascal Mohy** Clavier  
**Entrée : 8€ (prix enfant)/15 €**

Infos et réservations  
Chapelle de Verre  
0486 53 63 62  
michaelbateaudefer@gmail.com  
Nouveau site bientôt en ligne :  
www.chapelledeverre.be



## Badminton Club Ittrois

Le BADMINTON CLUB ITTROIS (BCI) souhaite à tous les habitants d'Ittre et des environs une année 2020 heureuse et sportive. Le BCI pratique le badminton de récréation depuis 2017 au Centre Sportif d'Ittre.

Pour plus d'informations: [www.trivias.be/bci](http://www.trivias.be/bci)



Marc-Olivier LECLERCQ  
Président

## Pas à Pas En forme pour le Printemps !

Pourquoi ne pas octroyer un peu de temps à votre moral, votre santé et votre ligne en ce début 2020 ? Dans une bonne ambiance, guidé par des professeurs motivés et expérimentés ?



Pas à Pas propose 8 cours de gymnastique ados-adultes différents, qui permettront à chacun de trouver ce qu'il lui convient : en journée ou le soir, en rythme ou dans le calme, en grand groupe ou de manière plus personnalisée.

- **Le Stretching** (le lundi à 19h15) pour prévenir douleurs et accidents articulaires grâce au renforcement des muscles profonds et à l'étirement, et pour évacuer les tensions.

Utilisation de Swing stick.

- **Le Pilates** (le mardi à 18h30 et 19h30, le mercredi à 10h) pour travailler et équilibrer toutes les chaînes musculaires en douceur et en profondeur. Utilisation du Swiss ball.
- **L'Abdos-fessiers** (le mercredi à 9h) pour un travail intensif et rythmé des muscles du bas du corps (taille, abdos, jambes, fesses) donc essentiellement au sol.
- **L'aérobic** (le samedi à 9h30) pour un entraînement cardio-vasculaire

plus intensif et chorégraphié, suivi d'un travail taille-abdos-fessiers complet, le tout sur des musiques rythmées.

- **La Zumba** (le mercredi à 19h30) pour se dépenser, éliminer les toxines par la transpiration et entraîner le cœur, en dansant des chorégraphies simples sur des rythmes chauds venus du sud.
- **Le Qi Gong** (le mardi - échauffement à 18h30, mouvements à 19h30) : pour mobiliser, renforcer, accroître, épurer, équilibrer et faire circuler harmonieusement dans le corps et dans l'esprit notre flux énergétique vital. Par des enchaînements lents mobilisant toutes les articulations, des postures statiques, des étirements et des exercices respiratoires.

Venez essayer gratuitement !

Renseignements et inscriptions :  
[www.pasapas.be](http://www.pasapas.be)  
[pasapas@skynet.be](mailto:pasapas@skynet.be)  
067.64.90.64  
0477.66.53.32



# BOHEMIAN RHAPSODY

Ciné Soupe

Soupe bio à partir de 19€ (5 euros)

LA SEULE CHOSE PLUS EXTRAORDINAIRE QUE SA MUSIQUE, C'EST SON HISTOIRE.

Détails en page 6

SOIRÉE CINÉMA AU THÉÂTRE DE LA VALETTE

## Ma 18/02 à 20h

Entrée : 5 euros

Infos & réservations : Centre Culturel d'Ittre 067/64 73 23 - [info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)



## Prochain Repair Café d'Ittre

Dimanche 16 février

De 14h à 17h

Salle Planchette

Derrière la maison communale - Ittre



## ITTRE : Commune Hospitalière...

### Grande collecte de serviettes hygiéniques pour les amigrantes

#### INITIATIVE CITOYENNE

Dans la suite de la projection du documentaire «VNOUS» fin 2019 à l'Espace Bauthier, nous souhaitons poursuivre les actions de sensibilisation et de soutien dans le cadre de l'accueil des migrants. La prochaine action se déroulera du 24 février au 16 mars et concerne particulièrement les femmes qui sont en che-

min en collaboration avec le groupe « BW Ouest hébergement plateforme citoyenne ».

Les protections menstruelles peuvent être considérées comme un produit de luxe pour certaines femmes qui, chaque mois, se demandent où trouver l'argent pour acheter leurs protections hygiéniques. Et on ne vous parle pas de la possibilité d'un accès aux toilettes! Comment font les femmes

qui vivent dans la rue? Car oui les menstruations c'est tous les mois, quelles que soient les conditions de vie.

Nous avons donc décidé d'organiser cette récolte et de la mettre ensuite à disposition des hébergeurs du groupe BW Ouest hébergement plateforme citoyenne pour leurs invitées.

**Pour qui :** Les amigrantes, les femmes migrantes hébergées en

Brabant Wallon de manière régulière ou ponctuelle par des familles. Les dons seront distribués entre les familles selon les besoins.

**Quoi :** Serviettes hygiéniques - PAS de tampons

**Quand :**  
**Du 24 février au 16 mars 2020.**

#### Points de collecte

**Virginal :** Sylvie De Joncker - 0476/54.21.98

**Ittre centre :** Centre Culturel d'Ittre, rue de la Montagne 36. Dans les bureaux du CLI.

**Haut-Ittre :** Catherine Blondiau, rue Les Fonds 24 - 0478/27.70.98  
Merci déjà pour elles!

Envie d'en savoir plus, de devenir bénévole, vous pouvez contacter Sylvie.

**Sylvie De Joncker et Catherine Blondiau**

## BEOO-GO

Luc Gabrielli, responsable de l'asbl BEOO-GO qui vient en aide à des enfants en les parrainant pour leur donner la possibilité de s'instruire et par la construction de classes et autres infrastructures au Burkina Faso, est reparti fin janvier dans la ville de Tangaye (département du Burkina Faso) afin de remettre aux enfants les cadeaux offerts par leurs parrains et marraines d'Ittre.



beoo.go.asbl@gmail.com  
L'asbl BEOO-GO est toujours à la recherche de dons :  
Rue mon plaisir 1, 1460 Ittre  
N° de compte  
BE47651155023180 - KEYTBEBB  
N° d'entreprise 0831 982 658



## Envie de devenir journaliste « en herbe » pour le Petit Tram ?

Vous êtes amoureux de votre village. Vous avez la plume facile ou le déclic heureux. Vous avez envie de rentrer en contact avec la vie de votre village, ses personnalités, ses curiosités ou ses festivités.

Alors le Petit Tram a besoin de vous. Nous cherchons des journalistes et des photographes de terrain qui pourraient nous aider à relater ce qui se passe dans nos villages et nos quartiers : le portrait d'une personnalité, la découverte d'une curiosité, le compte-rendu

d'un événement... Cela vous titille et vous avez de vous investir pour votre communauté.

#### Infos :

**Le Petit Tram**  
Centre culturel d'Ittre  
067/64 73 23  
info@ittreculture.be



## Avis aux associations



Vous souhaitez faire paraître un article dans le Petit Tram ? Les articles doivent parvenir à la rédaction du Petit Tram (info@ittreculture.be) avant le 20 du mois précédent la parution.

## Unité Pastorale: Ittre, Haut-Ittre, Fauquez et Virginal

#### Après-midi spirituelle gourmande

Dimanche 16 février à 15h00 – Projection du film documentaire « Lourdes », réalisé par Thierry Demaizière et Alban Teurlai, est sorti en 2019. Il retrace l'itinéraire de nombreux pèlerins au Sanctuaire de Lourdes. Nous pourrions partager nos témoignages et impressions à la sortie de la séance! Ensuite à 17h00 vous êtes conviés au « Goûter de la chandeleur ». Inscription vivement souhaitée auprès de Mme Jeanine Boniver 02 384 23 39 ; hjoboniver@skynet.be. Adresse : Paroisse Saint Rémy, Grand Place 4 ; 1460 Ittre.

**Février : la détox spirituelle**  
Chaque nouvelle année s'accom-

pagne des habituelles résolutions que l'on essaiera de tenir, cela donne un but à atteindre pour tenir le coup pendant ces longs mois sombres et froids. Depuis quelques années il s'est rajouté des rendez-vous comme la tournée minérale ou les détox habituelles, qui ne sont pas mauvaises car derrière il y a une réflexion sur notre style de vie. C'est aussi une bonne occasion pour se remettre en question et repenser à sa foi. La vie spirituelle est tout aussi importante que la santé physique. L'une ne va pas sans l'autre. L'idéal est de combiner les deux. On a tous un agenda chargé et on a l'impression que l'on ne fait que courir à droite et à gauche. Ceux qui font une promenade après une journée char-

gée disent souvent que cela les aide à se vider la tête. Certains diront quelle perte de temps, mais une bonne marche est sous-estimée. Cela permet de remettre en perspective. Cela aide à se reconnecter à la nature et à soi-même. Et à réfléchir à ce que l'on veut atteindre du côté spirituel. Et le plus important finalement, c'est de se sentir bien.

#### Mardi 11 Février : Journée internationale des malades

- Messe du dimanche 9 février, à 10h30 dans l'église d'Ittre St. Rémy dans laquelle il y aura des témoignages des professionnels de la santé.

- Mardi 11 février à 10h00 messe à la résidence « Champ de Huleu ».

- Vendredi 14 février à 10h00 messe à résidence « l'Orchidée ».

#### Mercredi des Cendres : entrée en Carême.

Le premier jour de Carême est le mercredi des cendres. En ce mercredi des Cendres 26 février, les chrétiens du monde entier entrent en carême. Au cours de la messe à 18h00 dans l'église St. Rémy d'Ittre, les fidèles viennent recevoir un peu de cendres sur le front, signe qu'ils se reconnaissent pécheurs devant Dieu et signe de la fragilité de l'homme mais aussi de l'espérance en la miséricorde de Dieu.

**La chorale de la Paroisse d'Ittre** invite tous nouveaux musiciens et choristes (jeunes et adultes) pour

animer les messes dominicales. Tous les instruments sont les bienvenus. Info contact : Mme Fanny BLAIS, faphil8@gmail.com, 0471/39.89.80.

#### Dates des prochaines répétitions de la chorale

- Vendredi 21 février
- Vendredi 13 mars
- Vendredi 27 mars.

**L'équipe de communication de l'Unité Pastorale,**  
Sabrina et Davide Pintani,  
fbparoisseittre@gmail.com, Facebook « Paroisse Ittre »  
www.unitepastoraleittre.be





## Créer sa propre ligne de vêtements : un rêve d'enfant réalisé !

**Stéphanie Pierman, 45 ans, est arrivée à Ittre à l'âge de 8 ans et n'a plus jamais quitté le village ! Impossible pour elle d'habiter ailleurs, Stéphanie vit à Virginal avec sa fille de 15 ans, mannequin et maquilleuse pour le projet de sa maman. Tombée amoureuse de son village où elle y défend les intérêts des commerçants et artisans en tant que vice-présidente de l'association Comartagrind, Stéphanie a également travaillé au Théâtre de la Valette aux côtés de Leonil McCormick et gère maintenant un magasin de loisirs créatifs à Waterloo.**



Passionnée par la vie, l'art, la mode, la musique, le sport et le théâtre, Stéphanie a fait ses études d'habillement à l'I.P.E.T de Nivelles et a ensuite continué sa formation en stylisme et modélisme à l'Institut Bischoffsheim à Bruxelles.

### De l'imagination à la concrétisation

Comme tout enfant avec des rêves plein la tête, elle a su réaliser le sien : lancer sa propre marque de vêtements. Création, croquis, couture, ... Stéphanie confectionne tout elle-même, avec passion et conviction : créer des vêtements de sport de qualité, confortable et respectueux de l'environnement grâce au label oeko-tex. Tant des vêtements pour les enfants que pour hommes et femmes, de quoi habiller toute la famille.

Derrière ces mains talentueuses se cache un groupe d'amis. Une vraie force et un soutien depuis le début pour Stéphanie. Ce projet n'aurait en effet jamais vu le jour sans l'aide précieuse de ceux-ci, qui lui ont apporté le support financier pour

l'achat de machines et matières premières, ses petites fées et « héros du quotidien » (clin d'œil à la dernière chanson de Soprano).

### Où trouver ses créations ?

Notez que les vêtements et accessoires qu'elle crée sont personnalisables. Le site internet étant en création, les ventes se font uniquement via Facebook pour le moment (via le groupe « Nyps.be »). Quant à l'origine du nom de sa marque, « Nyp's », c'est tout simplement en l'honneur de quelqu'un de très important à ses yeux.

### À vos agendas !

Si l'envie vous prend de venir découvrir cette nouvelle ligne de vêtements de sport et en profiter pour rencontrer sa créatrice et son univers, rendez-vous le vendredi 7 mars à 18h30 à la salle du Lion d'Argent à Ittre.



**Du vendredi 07 février 2020 au dimanche 08 mars 2020**  
**GEORGES LEMAITRE, LE MAÎTRE DU BIG BANG (EXPOSITION)**  
Ouvert les samedis et dimanches de 13h à 17h  
Espace Bauthier  
Org: Centre Culturel d'Ittre  
Infos : 067/64.73.23  
info@ittreculture.be  
www.ittreculture.be

**Vendredi 07 février 2020 - 18:00**  
**SOIRÉE SOUS LES ÉTOILES (VERNISSAGE EXPO GEORGES LEMAITRE À 18H)**  
**REPAS À 19H ET 20H30**  
**OBSERVATION DES ÉTOILES**  
Espace Bauthier  
Org: Centre Culturel d'Ittre  
Infos : 067/64.73.23  
info@ittreculture.be  
www.ittreculture.be

**Samedi 08 février 2020 - 20:30**  
**COUNTRY COOKING + BIG HORSE (ROCK'N' ROLL)**  
Zik-Zak  
Org: Zik-Zak  
Infos : 0476/53.00.56  
annick@zik-zak.be  
www.zik-zak.be

**Dimanche 09 février 2020 - 17:00**  
**CARLA PIOMBINO QUARTET (JAZZ)**  
Heptone  
Org: Heptone  
Infos : 0488/47.69.05  
asbl.heptone@gmail.com  
www.heptone.com

**Mardi 11 février 2020 - 13:45**  
**CINÉMA AVEC LES AÎNÉS : LA BELLE ÉPOQUE**  
Imagibraïne  
Org: Commission des aînés  
Infos : Arthur Deghorain - 0475/59.86.05

**Vendredi 14 février 2020 - 10:00**  
**ATELIER CUISINE BUISSONNIÈRE**  
Org: Plan de cohésion sociale d'Ittre  
Infos : 0484/63.30.38  
pcs@ittre.be

**Vendredi 14 février 2020 - 21:00**  
**SAINT-VALENTIN, SOIRÉE ROMANTIQUE MANOUCHE : LE FAPY LAFERTIN NEW QUARTET (MUSIQUE MANOUCHE)**  
L'Etable d'Hôtes  
Org: L'Etable d'Hôtes  
Infos : 067/78.06.70  
letable@letabledhotes.be  
www.letabledhotes.be

**Du Samedi 15 février 2020 au dimanche 16 février 2020**  
**17:00**  
**L'HEPTONE FÊTE SES 7 ANS (JAZZ)**  
Heptone  
Org: Heptone  
Infos : 0488/47.69.05  
asbl.heptone@gmail.com  
www.heptone.com

**Samedi 15 février 2020 - 20:30**  
**KORANGE ET HYGIAPHONE REPRESENT TÉLÉPHONE (ROCK)**  
Zik-Zak  
Org: Zik-Zak  
Infos : 0476/53.00.56  
annick@zik-zak.be

**Dimanche 16 février 2020**  
**14:00**  
**REPAIR CAFÉ**  
Salle Planchette d'Ittre  
Org: Repair Café

**Mardi 18 février 2020 - 20:00**  
**CINÉ SOUPE : « BOHEMIAN RHAPSODY »**  
Théâtre de la Valette  
Org: Centre Culturel d'Ittre  
Infos : 067/64.73.23  
info@ittreculture.be  
www.ittreculture.be

**Mercredi 19 février 2020 - 19h**  
**SOIRÉE FESTIVE AUTOUR DE LA CRÊPE**  
ASBL Soie-Là  
Org.: Café Truc  
cafetruc@gmail.com

**Jeudi 20 février 2020**  
**18h à 21h**  
**ATELIER « HOME MANAGEMENT »**  
Espace Bauthier  
Org: Centre Culturel d'Ittre  
Infos : 067/64.73.23  
info@ittreculture.be  
www.ittreculture.be

**Samedi 29 février 2020**  
**9h30 à 12h30**  
**ATELIER « HOME MANAGEMENT »**  
Espace Bauthier  
Org: Centre Culturel d'Ittre  
Infos : 067/64.73.23  
info@ittreculture.be  
www.ittreculture.be

**Mardi 03 mars 2020 - 20:30**  
**SUASION (MÉTAL)**  
Zik-Zak  
Org: Zik-Zak  
Infos : 0476/53.00.56  
annick@zik-zak.be  
www.zik-zak.be

**Jeudi 05 mars 2020 - 18h à 21h**  
**ATELIER "OFFICE ORGANISING"**  
Espace Bauthier  
Org: Centre Culturel d'Ittre  
Infos : info@ittreculture.be  
www.ittreculture.be

**Du jeudi 05 mars 2020 au dimanche 29 mars 2020 - 20:30**  
**UNE LIAISON PORNOGRAPHIQUE (THÉÂTRE)**  
Théâtre de la Valette  
Org: Théâtre de la Valette  
Infos : 067/64.81.11  
info@theatredelavalette.be  
www.lavalette.be

**Vendredi 06 mars 2020 - 21:00**  
**LES DIVAS DUGAZON (MUSIQUE DU MONDE)**  
L'Etable d'Hôtes  
Org: L'Etable d'Hôtes  
Infos : 067/78.06.70  
letable@letabledhotes.be  
www.letabledhotes.be

**Samedi 07 mars 2020 - 20:30**  
**MANU, SAM ET PASCAL**  
Chapelle de Verre  
Org: Chapelle de Verre  
Infos : 0486 53 63 63  
michaelbateaudefer@gmail.com  
www.chapelledeverre.be

**Dimanche 08 mars 2020 - 16:00**  
**MANU HERMIA (JAZZ FOR KIDS)**  
Chapelle de Verre  
Org: Chapelle de Verre  
Infos : 0486 53 63 63  
michaelbateaudefer@gmail.com  
www.chapelledeverre.be

**Dimanche 08 mars 2020 - 17:00**  
**DU BAROQUE AU TANGO PAR LE QUATUOR CLARIAS**  
Eglise Saint Laurent  
Org: Musique Class'lttre  
Infos : 0475/44.81.90  
carinedelichtervelde@gmail.com





## Activités des aînés

### VOYAGES

#### ● Le 12 MARS :

##### LEUZE EN HAINAUT

Départ: Ittre 8heures 45 (parking)  
Virginal 9 heures (plateau du tram)

Programme:

- Visite guidée du musée automobile de MAHYMOBILES
- Repas complet au musée
- Visite de la brasserie DUBUISSON (avec dégustation)

Prix: 50 euros - à verser sur le compte BE72 091000153916  
Administration communale  
Communication LEUZE

#### ● Le 23 AVRIL :

##### ROCROI et mini croisière sur la Meuse

#### ● Le 28 MAI:

##### JODOIGNE et sa région.

### CINEMA

#### -Mardi 11 février

##### LA BELLE ÉPOQUE

#### -Mardi 10 mars

##### JOYEUSE RETRAITE

#### -Mardi 7 avril

##### LE MEILLEUR RESTE À VENIR

Où? Imagibrairie 14 heures (arriver pour 13 heures 45)

Possibilité de covoiturage (contacter Arthur Deghorain)

Prix: 9,8 euros (film + mini goûter)

### GYM DOUCE

A la salle des sports de Virginal de 15 à 16 heures, 7 euros la séance aux dates suivantes:

14/2 - 28/2 - 13/3 - 27/3 - 24/4 - 8/5 - 22/5 - 5/6 - 19/6

#### Pour tous renseignements:

Arthur Deghorain, président du Conseil consultatif des aînés.  
0475 598 605

## AIDA – Conférence

### Conférence du mois de février

« La pivoine et le dragon, les codes culturels chinois ».

Elle se tiendra le 17 février 2020 à 14h30 à la salle du Waux-Hall, Place Albert 1er à Nivelles.

Cette conférence sera donnée par Madame Patricia GIOT, responsable du Centre de langue et de culture chinoise, professeure de mandarin, Haute Ecole Leonard de Vinci.

Comment interpréter un « oui » déclaré avec le plus joli des sourires ? Marque-t-il un accord ou son contraire ? Dans quelles conditions et pour quelles raisons ? Qu'est-ce que la face ? Peut-on faire confiance à son interlocuteur si on ne perçoit pas toutes les subtilités de la mentalité chinoise ? Peut-on anticiper les réactions ? Quelles sont les attentes, les souhaits, les goûts ? Comment s'adapter et jusqu'où ? La conférence parlera des différences culturelles profondes entre les Chinois et les Occidentaux. Nous aborderons leurs origines et leurs contextes pour mieux les comprendre. Nous les étudierons et nous envisagerons concrètement des solutions pour y faire face.

Prix : 6€ (tarif plein).  
Réductions : étudiants et demandeurs d'emploi.  
Possibilité d'abonnement.  
Info : 0476/290017

# Le Cyber harcèlement

## SELON LES ENQUÊTES LES PLUS RÉCENTES :

- 1 enfant sur 10 serait victime de harcèlement à l'école,
- 1 enfant sur 16 serait victime de harcèlement sévère,
- 1 jeune Belge sur 3 (34,3 %) se dit victime de cyber harcèlement 76 % des 12-18 ans ont été les témoins d'une situation de cyber harcèlement 22 % des victimes n'en parlent jamais à personne.

## Conférence Le mardi 11 février à 19h30

Plus de quinze partenaires s'associent pour organiser cette conférence associée à un questions-réponses et une rencontre directe avec les plateformes qui peuvent vous informer, vous conseiller et vous aider au sujet des problématiques de harcèlement liées aux réseaux sociaux. Cette initiative s'adresse aux jeunes, aux parents, aux professionnels de l'enseignement et de l'associatif et à toutes les personnes qui se sentent concernées. Les partenaires seront présents sur place pour répondre aux questions et partager leurs informations.

Une conférence pour informer, rassurer et répondre à vos questions.

### Quand le harcèlement se poursuit jusqu'à la maison...

Si le phénomène de harcèlement à l'école est connu de longue date, le cyber harcèlement explose ces dernières années avec l'avènement des réseaux sociaux et il prend une

tout autre ampleur pour la victime. Avec Facebook, Instagram, Snapchat entre autres, le harcèlement ne se limite plus au cadre scolaire mais suit l'élève jusqu'à son domicile, ne lui laissant plus aucun répit et pouvant conduire jusqu'à des actes extrêmes. Le harcèlement, autrefois plus discret et plus difficilement repérable,

laisse aujourd'hui des traces écrites qui font prendre conscience de la réalité du phénomène et des extrêmes qu'il peut parfois atteindre.

### Le harcèlement et le cyber harcèlement

- > Ce que c'est et ce que ce n'est pas,
- > Qui sont les auteurs, qui sont les victimes ?
- > Les caractéristiques propres au cyber harcèlement,
- > Le harcèlement, une relation à trois (ou à bien plus quand Internet s'en mêle),
- > Les conséquences pour la victime et pour l'auteur,
- > A propos de la liberté d'expression,
- > Comment prévenir le cyber harcèlement ?

- > Comment le traiter ?
- > A qui en parler ?

### Infos et réservations

#### Gratuit

#### Réservations souhaitées

Lieu : Centre Culturel de Tubize  
Boulevard Georges Deryck 124,  
1480 Tubize  
Mardi 11 février  
de 19h30 à 21h30

### Organisation :

Centre de Planning Familial Pluraliste - Tubize ASBL et la Zone de Police Ouest Brabant wallon. Avec le soutien du Centre culturel d'Ittre.

## Spectacle Le vendredi 28 février à 20h

### #Vu par la Cie Arts Nomades

#### Espace Beau Bois

(11, rue de Tubize)

à Braine-le-Château

Un spectacle sur le thème du cyberharcèlement qui s'adresse à tous les publics : les jeunes, les parents, les professionnels. Les de l'enseignement, du réseau associatif, toutes les personnes qui se sentent concernées...

À travers l'histoire d'une adolescente, une plongée dans la boue des réseaux sociaux et des intimités volées. Un spectacle puissant et audacieux, une immersion dans la réalité inquiétante du cyberharcèlement à l'école. Une gifle, nécessaire et salutaire, qui marque par sa justesse d'interprétation et d'écriture. #VU soulève le tabou du sexting (l'acte d'envoyer des messages sexuellement explicites par téléphone) et des photos volées à l'adolescence. Le spectacle s'inspire de faits réels : en 2017, Child Focus a reçu 135 demandes d'aide relatives à ce phénomène. Les ados concernés avaient en moyenne 13 ou 14 ans. Sacré Meilleur Spectacle Jeune Public 2019 du Prix Maeterlinck de la Critique, #VU a également été élu

« coup de foudre » de la presse et a reçu le prix de la ville de Huy ainsi que le prix d'interprétation pour la comédienne Julie Carroll lors des Rencontres de Théâtre Jeune Public à Huy en 2018.

Le Spectacle a reçu le Label d'Utilité Publique décerné par le Service public francophone bruxellois. #VU est soutenu par Child Focus, par la FWB et par les institutions européennes.

### Ce qu'en dit la presse :

Ça y est, on le tient ! Le voilà enfin, le coup de foudre, le vrai, l'indiscutable ! La perle qu'on n'attendait plus, le genre de spectacles miraculeux, entiers, ronds, puissants, qui vous saisissent dès la première minute pour vous relâcher, au bout de 60 minutes, abasourdis mais comblés... #VU soulève une problématique taboue : le fléau du sexting et des photos volées chez les ados. En plus d'être une pièce d'intérêt public, c'est notre coup de foudre artistique de ces Rencontres de Huy. Catherine Makereel - *Le Soir* Nécessaire et salutaire. Plein d'espoir, aussi. Pourvu que #VU soit vu par tous les adolescents ! *La Libre*

### Infos et réservations

PAF : Adultes : 13 € (prévente)

16 € (sur place)

de 18 ans 8 € (prévente)

11 € (sur place) / Article 27.

02/355.14.40

www.billetweb.fr/vu-cie-arts-nomades

### Organisation :

Centre culturel de Braine-le-Château et le Service Jeunesse et Cohésion sociale  
Avec le soutien du Centre culturel d'Ittre.



## Calendrier régional

### FÉVRIER

#### Mardi 11 - 19h30 :

Conférence « Le cyber harcèlement »  
Tubize

#### Les samedis 22 et 29 et

dimanche 23 - 14h à 18h :

Exposition Marionnettes du théâtre jeune public en FWB  
Rebecq

#### Vendredi 28 - 20h :

Spectacle #Vu  
Braine-le-Château

### MARS

#### Les samedis 7 et 14 et les dimanches 1er et 8 - 14h à 18h :

Exposition Marionnettes du théâtre jeune public en FWB  
Rebecq

#### Vendredi 13 - 20h :

Puppet en trois services dîner-spectacle, marionnettes  
Festival de la Marionnette  
Tubize

### Coordonnées :

Centre Culturel de Tubize  
http://www.tubize-culture.be

Centre culturel de Rebecq  
www.rebecqculture.be

Association Braine Culture (Braine le Château)  
www.association-braine-culture.be





## Conseil communal – 21 janvier 2020

**Présents :** Christian Fayt (EPI), Françoise Peeterbroeck (EPI), Fabienne Mollaert (EPI), Jacques Wautier (EPI), Pascal Henry (MR), Lindsay Gorez (MR), Paul Pierson (EPI), Richard Flandroy (EPI), Alizée Olivier (MR), Ferdinand Jolly (I.C.), Daniel Vankerkove (I.C.), Héliène de Schoutheete (I.C.), Pascale Carton (I.C.), Chantal Vanvarebergh (I.C.), Pol Perniaux (Pacte), Luc Schoukens (Pacte) et Claude Debrulle (Pacte)

**Christian Fayt (EPI)** souhaite une bonne et heureuse année à tous et demande l'ajout d'un point à huis-clos concernant une admission au stage dans un autre emploi de Fédération Wallonie Bruxelles de notre directeur de Virginal.

### Tout le monde est d'accord

**Pascal Henry (MR)** met en avant l'installation électrique dans la salle qui permettra de projeter les documents devant les conseillers de manière optimale. Il met en avant la modernisation de l'administration communale et remercie le personnel communal ainsi que la directrice générale de l'administration pour avoir mis les bouchées doubles pour l'installation du matériel pour le conseil communal.

### Applaudissements/approbation.

#### 1. CPAS – CONVENTION- CADRE DE COOPÉRATION ENTRE LE CPAS D'ITTRE ET LA COMMUNE D'ITTRE – DÉCISION

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique qu'il s'agit d'une convention pour une mise à disposition de la Commune d'une personne dans le cadre de l'article 60. Convention qui est renouvelée tous les ans en début d'année pour que ce soit en ordre. Elle précise que d'un autre côté le CPAS devrait pour cela avoir quelqu'un qui corresponde à la demande de l'administration donc pour l'instant elle n'est pas activée car il n'y a aucune demande.

**Claude Debrulle (Pacte)** interroge : « Est-ce pour cela que la convention précise que le CPAS « s'efforce de » ? C'est dans la possibilité de trouver quelqu'un qui corresponde ? Ensuite il demande ce que vise exactement le renvoi à l'initiative d'économie sociale ».

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** répond qu'il s'agit des entreprises d'économie sociale comme par exemple l'ARJE à Tubize. **Christian Fayt (EPI)** précise qu'il y a plusieurs articles 60 qui travaillent.

**Claude Debrulle (Pacte)** demande : quelle est l'affectation applicable dans la commune ?

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** précise que c'est une convention type et que bien évidemment ce ne sera pas de l'économie sociale pour l'administration communale. On a des subventions particulières.

**Christian Fayt (EPI)** ajoute que par exemple au Contrat Rivière on a un article 60, c'est le deuxième qu'on a, au CLI ils ont parfois des articles 60. Les ASBL qui le souhaitent peuvent le demander et s'ils ont quelqu'un en rapport avec eux alors il peut être engagé.

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** ajoute que c'est pour cela que le tableau est vide et existe, pour qu'il soit rempli le jour où l'administration communale le demande et le jour où le CPAS aura quelqu'un à proposer.

**Ferdinand Jolly (I.C.)** aimerait avoir quelques éclaircissements concernant l'article 4 que « pour chaque travailleur », la commune constitue un ensemble de tâches.. ». Or la convention stipule que le CPAS ne met à disposition de la commune qu'un seul travail-

leur. Qu'en est-il exactement ?

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** confirme : c'est vrai que ce n'est pas nécessaire pour chaque travailleur. Il s'agit d'une convention type donc il faudrait l'adapter pour chaque travailleur.

**Ferdinand Jolly (I.C.)** demande une autre précision concernant l'article 6 où il est mentionné que « la commune s'engage à ne pas réduire l'effectif du personnel existant ». Il demande si cela ne concerne que la personne concernée par la convention et non le reste du personnel communal. Car, à nouveau, le cadre n'est pas complété donc pour l'instant il n'y a personne du CPAS qui travaille pour la commune. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** confirme qu'il n'y a pas d'article 60 au sein de la commune. **Ferdinand Jolly (I.C.)** : imaginons que le travailleur engagé sous l'article 60, parce qu'il est dynamique, compétent et motivé dans la branche dans laquelle il a été engagé mais que par contre la commune n'a pas les moyens de l'engager au-delà de son contrat article 60, comment la commune va-t-elle faire si elle n'a pas, à moyen terme, la possibilité de l'engager et de lui donner un emploi stable pour des raisons financières ? **Françoise Peeterbroeck (EPI)** précise que l'article 60 c'est remettre le pied à l'étrier d'une personne qui bénéficie de revenus d'intégration donc si pour un certain nombre de jours, et ça c'est des organismes tels que le FOREM, l'ONEM, etc. qui décident de, par exemple 367 jours. A son 368ème jour la personne est soit recrutée au niveau de l'administration, soit bénéficiera des allocations de chômage mais ne bénéficiera plus du revenu d'intégration. Elle ajoute que ce sera au cas par cas avec les personnes qui conviennent et il y a d'autres possibilités d'emploi. **Ferdinand Jolly (I.C.)** précise qu'il faut éviter de tomber dans le piège d'être lié à cette personne **Françoise Peeterbroeck (EPI)** répond que la commune ne sera pas liée, ça c'est certain. Quand l'article 60 se termine, le contrat se termine, sauf si la commune décide de recruter mais il n'y a aucune obligation.

**Vote : Oui (17 – Unanimité)**

#### 2. RÈGLEMENTS TAXES – DÉLIBÉRATION GÉNÉRALE POUR L'APPLICATION DU CODE DE RECouvreMENT DES CRÉANCES FISCALES ET NON FISCALES – LOI DU 13.04.2019 (M.B. 30.04.2019) DÉCISION

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique qu'au 1er janvier dernier le code de recouvrement des créances fiscales et non fiscales est entré en vigueur. Dans le CDLD (le Code De la Démocratie Locale) il n'est fait référence aucun des impôts sur les revenus et bien évidemment pas au Code de recouvrement. Donc cela veut dire que cela peut nous poser un problème car il y a un vide juridique par rapport à ça. Le SPW (Service Public de Wallonie) nous propose de prendre une délibération générale pour insérer dans tous nos règlements de taxes la référence au code des impôts sur le revenu mais également au code de recouvrement des créances. Donc cela concerne toutes les taxes et c'est une délibération administrative générale pour tous les règlements de taxe parce que sinon on risque d'avoir des soucis.

**Claude Debrulle (Pacte)** demande s'il y aura bien une régularisation législative à terme parce qu'on bouche un trou à titre provisoire.

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** confirme qu'il s'agit bien de combler un vide juridique en attendant que tout cela soit intégré dans le CDLD. C'est un peu particulier. C'est noté dans le courrier de la SPW qu'elle peut transmettre.

**Carole Spaute (Direction Générale)** ajoute

qu'à partir du moment où la mention est faite dans tous les règlements cela ne pose pas de problème. Par contre si on ne le fait pas, ça posera problème.

**Vote : Oui (17 – Unanimité)**

#### 3. ENVIRONNEMENT – AVENANTS PROPOSÉS PAR L'INBW AUX CONVENTIONS DE GESTION DES DÉCHETS AVEC NOTRE COMMUNE – DÉCISION

**Fabienne Mollaert (EPI)** propose au Conseil communal de marquer son accord sur les 3 avenants proposés par l'InBW aux conventions des déchets. Ces avenants sont nécessaires au démarrage de la collecte et du tri des matières organiques sur le territoire. L'avenant numéro 2 c'est la régularisation relative à la gestion de la collecte des déchets mais on inclut à chaque fois la collecte des déchets organiques puisqu'elle a commencé depuis le 6 janvier. Dans l'avenant numéro 2 de la gestion de la collecte des déchets et dans l'avenant numéro 1 de la gestion des sacs poubelles on inclut le sac compostable à modèle unique. Elle demande juste d'approuver ces avenants pour qu'on puisse les inclure.

**Pascale Carton (I.C.)** se pose la question par rapport à l'intérêt que les gens auraient à abandonner un sac blanc dans lequel ils mettaient sans doute des épiluchures par rapport à un sac poubelle organique. Est-ce que ce serait au niveau du prix ? Et puis pour une personne qui a l'habitude de tout jeter et qui n'a pas de compost parce qu'elle a un appartement ou autre et qui va tout jeter dans un sac blanc, quel serait son intérêt ?

**Fabienne Mollaert (EPI)** répond que l'intérêt n'est pas financier mais devrait être plutôt un intérêt écologique. C'est clair que pour ces personnes-là il n'y a pas vraiment d'avantages.

**Pascale Carton (I.C.)** demande si un contrôle, comme il en existe déjà en Flandre, pourrait être envisagé pour vérifier la présence des déchets organiques dans les sacs blancs ?

**Fabienne Mollaert (EPI)** pense qu'à un moment donné cela va se faire mais pas au début parce qu'il faut le temps que les gens s'habituent et il va plutôt être proposé aux gens par des conférences et par un tas de choses de passer au compostage pour pouvoir alléger les poubelles ménagères. Mais à un moment donné il faudra passer à une vision du tri comme fait avec les sacs bleus.

**Pascale Carton (I.C.)** ajoute que ces sacs à déchets organiques ne concernent qu'une très petite portion de la population vu que la plupart a un jardin.

Ce à quoi **Fabienne Mollaert (EPI)** répond que beaucoup ne font pas de compostage ou le font mal. Et donc c'est pour ça que cette année il va y avoir des conférences pour expliquer comment faire le compostage. Des gens ont été en formation pour apprendre le compostage. Ces personnes pourront aller aider les gens chez eux pour composter.

**Pol Perniaux (Pacte)** dans la continuité de l'intervention de Pascale, se pose plusieurs questions. La première étant que d'après les informations qu'ils ont, il y a à peu près une cinquantaine de sacs qui ont été collectés. Une première question qu'il aurait c'est ces sacs qui sont à l'incinérateur, que vont-ils devenir pour cette première levée, cette première expérience ? La deuxième question était par rapport au compostage, est-ce qu'il va y avoir un suivi ? Il entend que Fabienne a déjà répondu à ça c'est-à-dire continuer à sensibiliser au compostage. Nous vivons dans la campagne alors évidemment le plus

simple c'est le compostage donc la question suivante c'était de savoir s'il y allait y avoir un suivi par rapport à cette information qui a déjà pas mal commencé. Donc tu as déjà répondu à ça. Et alors on a une proposition aussi c'est le compostage commun. Est-ce que tu envisages dans les trois communes des endroits pour avoir un compostage commun ? Parce que cela pourrait réduire les transports de camion.

**Fabienne Mollaert (EPI)** répond que cela dépend du retour de l'InBW car c'est très récent donc elle n'a pas encore eu de retour de l'InBW. Le nombre récolté pour le moment elle n'a pas encore d'idée et donc il part à Mont-Saint-Guibert.

**Christian Fayt (EPI)** ajoute qu'ils vont dans de la bio-méthanisation dans les Ardennes.

**Jacques Wautier (EPI)** ajoute qu'ils vont à travers le PCND montrer aux gens qu'il est possible de faire un petit potager. Sur internet il existe KeyHole, un jardin en forme de serrure. Cela a été créé pour les pays africains et c'est un petit jardin d'un diamètre de 3m où tu peux aller déposer ton compost. On va faire ça pour les enfants à l'extrascolaire, on va mettre un potager à Fauquez et on va essayer de faire, comme le permis de végétaliser, on va essayer de faire la même chose aux gens pour montrer que ce n'est pas nécessaire de le mettre dans un sac mais qu'ils peuvent peut-être le mettre dans un compost tout à fait local. Tu ne dois pas cultiver des légumes, tu peux même mettre des fleurs. C'est en route et on fera une démonstration le 13 mars.

**Pol Perniaux (Pacte)** continue : je voulais juste terminer par une question et une proposition. La question du suivi dans les mois qui viennent par rapport à la récolte de déchets en général. Par exemple ici ce lundi il y a eu des blancs, des bleus, des organiques. Qu'est-ce qu'on envisage ? Est-ce qu'il existe des camions à double benne ou triple benne ? Est-ce qu'on va évoluer ? Est-ce qu'il va y avoir un suivi pour essayer qu'il y ait le moins possible évidemment de transport ? Et aussi la question des composts communs. J'entends bien que les composts, des endroits où le camion pourra sans doute venir à un moment donné récupérer le compost, parce que ça évite évidemment que le camion aille.

**Jacques Wautier (EPI)** répond que ça sera compliqué. Il faut se rendre compte que si on met un compost commun, pour que ça reste relativement propre ou sain ça va être compliqué. Des petites unités où on peut sensibiliser les gens au fur et à mesure ça ça peut être très intéressant. On va tester. C'est une découverte pour tout le monde parce que tu apprends au mois de juin qu'on va passer à un tri sélectif. Personne n'est préparé et de toute façon il est presque imposé. Donc il faut le temps que cela se mette en place. La volonté est d'essayer un tas de choses. Il n'y a pas de solution miracle. Moi je prends toujours l'exemple, si tu habites dans un petit appartement comment tu fais avec tes sacs ? C'est difficile dans un appartement. Personne n'est préparé à ce genre de chose. Il faut laisser le temps au temps, La volonté est là et ça c'est l'essentiel.

**Pol Perniaux (Pacte)** remercie pour les réponses et veut donner une dernière proposition car il dit qu'on l'a interrompu. Ce n'est pas correct. Notre proposition.... **Christian Fayt (EPI)** interrompt et donne la parole à **Claude Debrulle** : « Vous avez chacun droit à deux interventions. »

**Claude Debrulle (Pacte)** voudrait rebondir sur la question de Pascale et l'élément de réponse ne lui a pas bien été donné. A l'heure actuelle, comment est-ce que ça se passe ?

« Si je regarde le formulaire de l'InBW, il dit bien qu'il y a une capacité de contrôle par les agents collecteurs d'aller vérifier dans les sacs si on respecte bien la réglementation et donc de refuser de les prendre et de les laisser sur place pour la collecte suivante etc. Les sacs verts sont disponibles depuis vendredi pratiquement dans pas mal de petits commerces. Est-ce qu'il y a une période de transition ? Comment ça se passe concrètement ? Est-ce que, dès lundi prochain, cette vérification par les agents de l'InBW va être faite ou bien est-ce qu'on dit d'emblée que, pendant par exemple 3 mois, il y a une période pendant laquelle, comme le dit Jacques, chacun est attentif à essayer de s'y adapter et que provisoirement l'InBW montrera une latitude ? Pour le reste, il pense que nous ne pouvons médire de la mesure. Notre commune a toujours montré l'exemple en matière de bio diversification lors de la collecte des déchets. Il rappelle que c'est à l'ère qu'en '94, l'échevine de l'époque - qui s'appelait Marie-Claire Godreau-Bougard - a inauguré le premier parc à conteneur du Brabant Wallon Ouest. Il pense qu'on est dans la bonne ligne depuis quelques dizaines d'années. »

Il aimerait quand même faire l'un ou l'autre constat. Et il rebondit par rapport à ce que Jacques a dit. C'est vrai que c'est une bonne mesure, il faut l'encourager, il faut la booster. La question c'est qu'effectivement, on multiplie les espaces privés d'aide à cette collecte de déchets. Les bouteilles plastiques, les bouteilles en verre, les déchets ménagers, qui ne sont pas organiques, les papiers et les cartons, ça multiplie des espaces, ça multiplie aussi indirectement certains coûts. Les sacs blancs, les sacs bleus, les sacs verts, sont payants. Donc il pense qu'il faut être réfléchi par rapport à l'ensemble de cette problématique. Elle implique a fortiori que certains sacs plastiques sont à usage unique. Les sacs blancs sont à usage unique. Les sacs verts sont bio-compostables. Sur base de ces constats, il voudrait soumettre, à son tour, deux propositions :

- La première, c'est de voir dans quelle mesure toute cette campagne ne peut pas être accompagnée par une promotion et, en particulier, la prime aux compostières. Elle existe toujours à 15€ l'achat pour une compostière plastique ou une compostière à volets en bois. Est-ce qu'on ne pourrait pas imaginer, non seulement de promouvoir auprès de la population cette capacité qu'il a dans la perspective d'un compostage. Et, d'autre part, d'élargir le champ d'application de ce type de primes. Parce qu'aujourd'hui, le compostage peut prendre des formes très différentes qui ne sont pas forcément liées à un fût dans lequel on entasse pêle-mêle un certain nombre d'éléments. Est-ce qu'il n'y a pas là une piste qui mériterait d'être approfondie sur base d'une prime qui existe déjà ? La promouvoir et peut-être l'élargir. « Vous avez parlé de formation, c'est une bonne idée mais peut-être qu'un adjuvant financier serait opportun. A fortiori quand on saura combien de sacs gratuits on aura et on sait qu'on n'en fera pas beaucoup vu le budget disponible. Cela pourrait peut-être jouer dans ce sens là. - La deuxième proposition, ce serait de multiplier, dans les lieux où il y a déjà des bulles à verres, des bulles susceptibles de recueillir d'autres déchets. Cela se pratique dans d'autres régions que la nôtre. Par exemple, permettre qu'à côté des bulles à verre, il y ait des bulles bleues et des bulles noires, qui permettent de recueillir des déchets organiques, les papiers aussi, pourquoi pas. Ça a plusieurs avantages. Voir donc avec l'InBW s'il ne serait pas possible d'élargir la palette des bulles à disposition dans les endroits où il y en a déjà certaines. Cela a quelques mérites : économie de déplacement, convivialité entre les gens qui déposent et l'échange de bonne pratique. « Est-ce qu'éventuellement avec l'InBW, on ne pourrait pas imaginer qu'elle multiplie ses bulles pour rencontrer un certain nombre de ces préoccupations, surtout dans des centres comme les nôtres. Je pense plus particulièrement aux personnes vivant dans des appartements. »

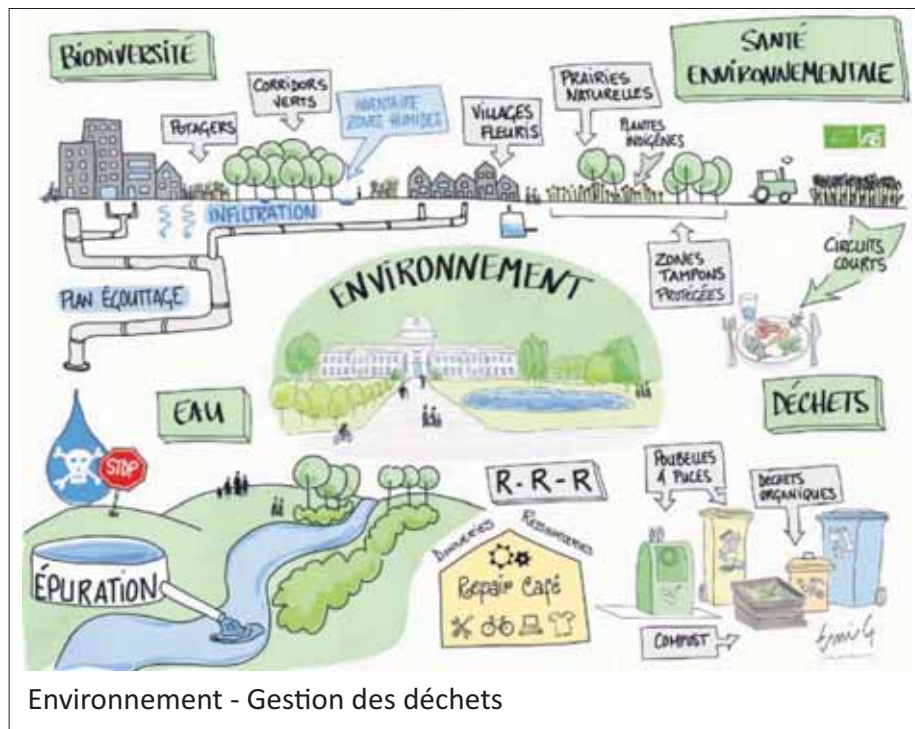
Pour le fait que les sacs soient refusés ou pas **Fabienne Mollaert (EPI)** répond qu'il faudra un temps d'adaptation notamment parce que toutes les communes avoisinantes se mettent aussi aux sacs compostables. L'InBW ne viendra donc pas lundi prochain. Elle enverra un courrier pour exactement savoir à partir de quel moment il y aura ces vérifications et ce contrôle.

Concernant la prime au compostage, elle existe effectivement. Il est clair qu'ils veulent

la faire évoluer dans le sens où donner de l'argent pour un bidon qu'on a acheté cela n'a pas de sens. Le sens c'est de pouvoir faire des conférences, notamment une qui va avoir lieu fin avril sur le compostage, il y a 6 maître-composteurs qui grâce à un subside ont été formés. Ils vont pouvoir venir chez les particuliers pour apprendre et pour montrer. Et cela a plus de sens que de donner 15€.

**Claude Debrulle (Pacte)** rétorque que ça pourrait être complémentaire.

**Fabienne Mollaert (EPI)** continue en disant qu'il y a beaucoup de gens qui pensent savoir alors qu'il faut des petites choses pour qu'un compost fonctionne très bien. Il ne sent pas, parce qu'on dit aussi que ça pue le compost, ça c'est quand il n'est pas bien fait. Et puis pour faire un compost, 4 palettes et ça ne coûte rien. Pour elle il s'agit plutôt d'expliquer, former les gens à pouvoir faire un compost correctement plutôt que d'acheter un compost, le mettre au fond du jardin et dans deux ans l'avoir à la même hauteur parce que c'est dans le fond du jardin et qu'on n'a pas envie d'y aller et que c'est plus facile de jeter dans la poubelle. Il faut vraiment arriver à une éducation pour que tout fonctionne. Le meilleur déchet c'est celui qu'on ne fait pas et donc en amont il faut aussi réfléchir et qu'on réfléchisse à comment diminuer les déchets de manière de plus en plus drastiques. On est en pleine réflexion sur la commune pour tendre vers le moindre déchet. C'est dans l'éducation qu'on arrivera à faire descendre les



Environnement - Gestion des déchets

déchets. Pour les bulles ça peut être complémentaire et on va faire la demande à l'InBW voir ce qu'ils en pensent mais elle pense d'abord que c'est une réflexion de se dire : est-ce qu'on a besoin d'autant de déchets ?

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** souhaite revenir sur le contrôle du contenu des sacs. En Flandre ils ont 4 poubelles : le blanc, le bleu, le vert qui est orange et un rose. Et le rose contient tout ce qui ne va pas dans le bleu donc tout ce qui est sachets en plastique. Elle connaît bien le problème car sa mère vit en Flandre, il y a un quartier de pomme dans le sac blanc, il reste là. C'est radical, c'est extrêmement efficace parce que ça se passe une fois, peut-être deux fois et la troisième fois c'est terminé. Elle voulait savoir sous quelle forme ce contrôle va être fait. Est-ce que ce sont les personnes qui sont en charge de ramassage qui vont faire le contrôle ? Est-ce que ce sont des agents volants ? Parce qu'en Flandre ils sont tous formés donc tous les ramasseurs sont formés. Elle voulait donc savoir si on pouvait avoir des renseignements.

**Fabienne Mollaert (EPI)** ne sait pas, elle reviendra vers les conseillers au prochain conseil.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** continue en disant qu'elle est d'accord du bâton et de la carotte. On forme, on donne tous les outils pour pouvoir y arriver mais c'est aussi une question de motivation. Jacques parlait des appartements en ville. A Bruxelles ils ont tous un compost aux coins de leur rue et ils y vont trois fois par semaine et c'est efficace mais c'est parce que c'est organisé de manière efficace et facile pour les gens et ça crée une motivation en plus. Le compost de proximité est hyper efficace

**Ferdinand Jolly (I.C.)** encourage à organiser

des formations des maître-composteurs. Il l'avait initié il y a quelques années avec la collaboration de l'éco-conseillère. Cette formation avait eu pas mal de succès, c'est une excellente idée.

**Daniel Vankerkove (I.C.)** voudrait demander à l'échevine s'il y a actuellement un règlement qui est d'application pour les sacs verts. Règlement qui provient de l'IBW ou de la commune pour l'utilisation de ces sacs verts. Y a-t-il un règlement de base sur lequel les habitants peuvent faire référence et qui serve de réponse à toutes les questions qui sont posées ici autour de la table ?

**Fabienne Mollaert (EPI)** répond qu'il y a eu une toute boîte qui est arrivé ainsi qu'un deuxième toute-boîte qui était uniquement pour les organiques, là dedans il est bien stipulé ce qu'on peut mettre, ce qu'on ne peut pas mettre dans ce sac.

**Daniel Vankerkove (I.C.)** répond qu'il l'a vu mais ce n'est pas le sens de sa question. Il voit bien autour de la table la préoccupation des conseillers, c'est de savoir si on peut continuer à mettre ce qui est compostable ou non dans le sac blanc. Est-ce qu'il y a un contrôle de cette chose là ?

**Fabienne Mollaert (EPI)** répond qu'il y aura un contrôle, pour le moment il n'y a pas encore de contrôle à ce sujet. Ce n'est que la troisième semaine. Il y a un règlement mais pas encore de contrôle. Une chose à la fois.

tentifs à ça parce que ce n'est pas la population qui devra payer l'augmentation du tonnage qu'on va prélever sur les sacs blancs.

**Luc Schoukens (Pacte)** met en avant le bon sens des collectes de l'organique. On est devant une nouvelle matière. On a vu à Chastre que la collecte de l'organique existe et est plus importante que l'on ne pourrait l'imaginer en tant que commune rurale parce que tout le monde n'a pas nécessairement un compost ou n'a pas nécessairement envie. Il y a sûrement des besoins d'une collecte organisée. Il pense que l'idée des compostages de quartier a sûrement son sens parce qu'il y a un moyen de combiner les maîtres-composteurs, qui peuvent initier les apprentissages et les processus dans les quartiers et ce qui à un moment donné crée du lien. Donc là il faut peut-être voir ce qu'il convient de faire. Par rapport aux appartements il y a des lombricompost. C'est un espace-tonneau fermé, donc c'est aussi une possibilité qu'il faut peut-être faire connaître. Il rappelle qu'il est plutôt pour que les sacs organiques soient une première étape mais qu'il faudra peut-être arriver au container. Mais c'est un processus. On a parlé de l'incinérateur et ils se sont rendus compte récemment que le comité de surveillance de l'incinérateur n'existe plus parce que dans le nouveau permis la région wallonne ne l'a plus inscrit. Ils ont pris contact avec le directeur de l'incinérateur qui lui a dit qu'ils ne sont pas contre l'idée de créer malgré tout, à la demande de la commune, un comité de surveillance. **Luc Schoukens (Pacte)** suggère qu'ils interpellent ensemble l'IBW à ce sujet là pour qu'on puisse réinstaller un comité de surveillance qui réunissait un fonctionnaire de la région wallonne, des gens de la gestion de l'IBW, des représentants des différents groupes politiques de la commune et des riverains. Ce qui permettrait de gérer une situation, parfois des petites choses, parfois des grandes choses mais en tout cas de créer un lien plus fort avec la gestion de cet incinérateur, veiller à ses normes. Il y a une suggestion qu'ils veulent faire à ce niveau là c'est de demander la réinstauration de ce comité de surveillance.

**Christian Fayt (EPI)** a été fort saisi que le fonctionnaire de la région wallonne ne continue pas cette instance. Ils en ont parlé aussi. Ils feront le relai au niveau de l'IBW en signalant que la commune souhaite aussi que ce comité se réunisse à nouveau et qu'on puisse le faire. Il ne voit aucun problème à ce sujet là. **Vote : Oui (17 - Unanimité)**

#### 4. PORT DE PLAISANCE D'ITTRE - CONCESSION DE TOURISME FLUVIAL - AVENANT - DÉCISION

**Christian Fayt (EPI)** informe qu'il s'agit d'une concession de la Région Wallonne à la commune comme quoi la commune a la direction du tourisme fluvial au niveau du canal Charleroi-Bruxelles et donc de l'occupation des biens. Il s'agit donc d'un avenant qui continue la concession avec une grosse différence car au lieu de 15 ans c'est monté à 20 ans.

**Ferdinand Jolly (I.C.)** relève que la commune continuera à payer à peu près 1900€ par an à la Région Wallonne. Est-ce que c'est un montant indexé ? **Christian Fayt (EPI)** répond que non.

**Carole Spaute (Directrice Générale)** ajoute que ce n'est pas réellement la commune qui le paye puisque c'est le sous-concessionnaire qui le paye à la commune, qui à son tour le paye à la Région Wallonne.

**Christian Fayt (EPI)** ajoute qu'il a aussi certaines obligations comme compléter les documents, que la commune transmet à son tour.

**Carole Spaute (Directrice Générale)** ajoute que toutes ces conditions de la concession sont calquées dans la sous-concession et que donc les obligations que la commune a par rapport à la Région Wallonne sont celles que le sous-concessionnaire a vis-à-vis de la commune. **Vote : Oui (17 - Unanimité)**

#### 5. PORT DE PLAISANCE D'ITTRE - SOUS-CONCESSION DE TOURISME FLUVIAL - RECONDUCTION - APPROBATION - DÉCISION

**Christian Fayt (EPI)** aimerait modifier à l'article 6 un point important qui est ajouté par rapport à la sous-concession précédente :

« L'ASBL Interyacht s'engage à modifier ses statuts afin d'assurer la représentation de la commune d'Iltre au sein de ses instances. La représentation communale sera assurée d'une part par monsieur le Bourgmestre et/ou l'échevin du Tourisme au sein du Conseil d'administration et d'autre part de deux représentants du groupe politique du Conseil communal au sein de l'AG, un pour la majorité et un pour la minorité. »

**Claude Debrulle (Pacte)** aimerait féliciter l'équipe d'Interyacht parce que, par rapport à l'ancienne équipe, quand il voit le rapport d'évaluation, c'est du travail sérieux, ce qui était loin d'être le cas précédemment. Il trouve qu'il y a un progrès qu'il faut souligner car il est clair que c'est une façon assez professionnelle de gérer Interyacht. Deuxièmement, il aimerait souligner que l'expérience a montré, par rapport aux difficultés d'il y a quelques années, que cette représentation communale est indispensable pour avoir l'occasion de vérifier. Ici nous avons un instrument structurel et nous ne pouvons que nous réjouir de cette initiative et de ce nouvel article 6 dans la convention de sous-traitance.

**Ferdinand Jolly (I.C.)** aimerait soulever un problème que sont les investissements importants que la commune devra consentir à très court terme à la capitainerie notamment dans son réseau d'égouttage : régulièrement les toilettes se bouchent parce que les drains dispersants en dessous du parking sont effondrés, colmatés, on ne sait pas exactement, ou n'ont pas été suffisamment bien dimensionnés. Cela veut dire qu'à très court terme on va devoir remplacer ces drains, au bénéfice du sous-concessionnaire. Il pense que la commune devrait demander une sous-location aux occupants. Pour que ce soit équitable vis-à-vis de l'ensemble des ASBL sportives qui utilisent nos infrastructures il serait juste que nous demandions une location car nous aurons de gros frais engagés très rapidement au niveau du système d'égouttage.

**Christian Fayt (EPI)** précise que ce problème existe depuis des années. Ils ont pris contact avec l'SPW pour voir quelles mesures pourraient être prises concernant cet égouttage ou plutôt la station d'épuration. Ils sont en discussion avec l'SPW à ce niveau là. Il suggère de lire le dossier qui accompagne l'état des lieux de la capitainerie car, comme le disait Claude ce sont des personnes qui mettent un caractère professionnel dans la gestion de ces bâtiments. Si tu regardes l'état des lieux, suite à une visite des pompiers, il y a énormément de travaux qui devront être faits dans la capitainerie. L'ASBL prendra en charge la plupart des travaux. Nous avons analysé chaque problème et seul celui de la station d'épuration n'a pas encore trouvé de solution. Nous sommes en présence de drains dispersants qui se bouchent. Une négociation est en cours avec le SPW. Il a été demandé à l'ASBL d'investir également dans ces travaux. La commune reste attentive.

Ce qui inquiète **Hélène de Schoutheete (I.C.)** c'est que ça n'apparaît pas dans la convention. Oui c'est vrai qu'il y a une nouvelle équipe mais par le passé il y a eu quand même beaucoup de problèmes de renvoi de responsabilités au niveau des gouttières qui fuyaient. Elle trouve que le problème que Ferdinand a soulevé c'est la disparité par rapport aux autres utilisateurs des infrastructures communales. Elle trouve qu'il y a une iniquité au niveau des différents utilisateurs. Elle trouve qu'il y a aussi un grand absent dans la convention c'est le SITI. Aucune synergie n'est proposée ou encouragée avec le SITI pour accentuer le côté touristique. Pour elle cette convention est beaucoup trop light, elle n'est pas du tout à l'avantage de la commune, elle ne fait pas de cette capitainerie et de ce port de plaisance un outil qui pourrait être un véritable outil pour la commune, et ça a été l'objet dans tous les programmes électoraux dans tous les groupes de faire de cette capitainerie un outil de tourisme.



On s'apprête à signer une sous-convention dans laquelle il n'y a rien. La commune n'est pas protégée par rapport aux problèmes d'entretien, il n'y a pas d'encouragement de lien avec les autres organismes de la commune et il y a une disparité avec les autres utilisateurs. Pour elle cette convention n'est pas du tout à l'avantage de la commune.

**Christian Fayt (EPI)** pense qu'il faut faire les choses pas à pas. Ici c'est une convention pour l'infrastructure, pour les terrains surtout. Cette convention c'est ce que la région nous donne. C'est pour ça que nous avons demandé une première réunion avec le nouveau comité en décidant des travaux à faire, qui fait quoi, qu'est-ce qu'on fait. Rien ne nous empêche de faire un contrat de gestion. Cette convention ci, cette concession ci, doit aussi être transmise à et avoir l'accord de la Région Wallonne. C'est pour ça qu'on reste dans les rails au niveau de la concession et de sous-concession.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** se demande comment on va faire un contrat de gestion avec quelqu'un qui a déjà signé une sous-concession sur les terrains et les infrastructures. Elle trouve que la commune n'aura aucune base de négociation.

**Christian Fayt (EPI)** estime qu'il y aura des bases de négociation car il y a toujours un rapport correct entre Interyacht et la commune. Il y a aussi avec le Syndicat d'Initiative depuis quelques années seulement une collaboration de plus en plus forte qui se fait. Vous allez voir le 24 avril, vous allez voir le 1er mai et vous allez voir le 11 septembre avec les 50 ans d'Interyacht. Tout va aller dans le bon sens. Vous êtes et nous sommes représentés au sein du Conseil d'administration et au sein de l'AG, si quelque chose ne va pas nous avons le droit de dire ce qui ne va pas au niveau de l'AG. Ici le point principal de cette sous-concession c'est qu'on soit présents maintenant dans le Conseil d'adminis-

tration et dans l'Assemblée générale.

tration et dans l'Assemblée générale.

**Luc Schoukens (Pacte)** trouve qu'il faut se rendre compte qu'il y a plusieurs questions qui ont été évoquées. Il faut se rendre compte qu'Interyacht gère effectivement en sous-traitance ce complexe avec, apparemment ces derniers temps, beaucoup d'à propos. Des gens s'investissent et effectivement la qualité de gestion a nettement évolué mais dans la répartition des charges où est l'équité ? Où peut-on situer cette association et les charges ou recettes qu'elle a à assumer parce que, s'il a bien compris, il y a l'ensemble des recettes du port et des cotisations des bateaux qui sont stationnés ainsi que l'ensemble de la cafétéria, capitainerie, buvette, etc. Tout ça est intéressant. En soit cela ne le dérange pas. Mais il faudrait qu'il y ait un équilibre entre les recettes et les dépenses et effectivement Interyacht assure vraiment les charges de la gestion du bâtiment.

J'ai parcouru le cahier des charges qui leur est imposé. C'est vrai qu'on y parle beaucoup de tout ce qui est gestion d'infrastructure mais la question de la relation avec la vie associative culturelle et sportive de la commune, et touristique, cela n'y figure pas. Il n'y a pas vraiment d'articulation. Il sait que l'idée c'est de peut-être de le formuler dans une nouvelle convention mais il est quand même assez sensible à ce que Hélène disait. Est-ce qu'on ne devrait quand même pas dans cette convention-ci avoir une petite phrase de base qui dise que nous allons conclure un autre partenariat avec Interyacht qui inclut à ce moment là le fait par exemple que des synergies soient créées pour que nos écoles puissent aller suivre des classes d'eau, que notre association de jeunesse puisse bénéficier de cette infrastructure. Il l'a vu apparaître dans l'extrascolaire, cela se fait déjà, les Cadets de la Marine. Tout cela est bien mais est-ce qu'on ne doit pas veiller à ce que ce soit mieux formalisé comme le SITI également ? On pourrait aussi poser la question de pourquoi cette infrastructure n'aurait pas sa place dans une RCA, parce que, en soit, elle pour-

rait y être. Alors, on ne dit pas que c'est ça qu'il faut se dire parce que l'application d'une RCA ce n'est pas toujours la solution la plus adaptée. Mais est-ce que Interyacht ne doit pas quelque part contribuer de l'une ou l'autre manière ? Est-ce qu'il y a une équité entre le hockey, la JSI et Interyacht ? Ce sont des questions qu'on pourrait quand même se poser. Il ne dit pas qu'il faut trancher dans l'un ou l'autre sens mais ça doit faire partie des réflexions.

Par rapport aux charges futures, l'extension des pontons qui seraient, d'après ce qu'on me dit, plutôt nécessaires pour développer la dynamique du port, qui en prendrait la charge ? J'imagine que ça serait plutôt la Région Wallonne ?

Enfin, il y a un terrain à vendre dans ce complexe du port, en bordure. Peut-être que c'est intéressant, dans un souci de développement futur du site, pour mettre les jeux de Daniel, par exemple, et d'autres choses, que cela pourrait avoir du sens.

**Christian Fayt (EPI)** prend bonne note des suggestions. Concernant les pontons c'est au niveau de la Région Wallonne. Il faut savoir que tout ce qui est point de vue culturel et touristique ne fait pas l'objet de la sous-concession, cela se base sur le terrain et l'infrastructure. Quand nous sommes au niveau de la zone d'un développement futur, Interyacht aura son rôle à jouer.

**Luc Schoukens (Pacte)** espère que le côté moral de la discussion entre eux est suffisamment porteur parce qu'il n'y a pas d'écrit pour le moment.

**Ferdinand Jolly (I.C.)** observe que dans la convention de concession on parle d'un terrain de 12'100 m<sup>2</sup> alors que dans la convention de sous-concession ce terrain n'est plus que de 5800 m<sup>2</sup>. Est-ce que cette différence provient du domaine de terre ? De plus, il aimerait que Christian réponde à la question d'Hélène et Luc par rapport à la disparité de traitement.

**Christian Fayt (EPI)** estime avoir répondu. Nous serons dans le Conseil d'administration. C'est une concession on est ici dans les infrastructures.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** estime que ce n'est pas la question. Elle demande pourquoi il y en a qui payent et d'autres qui ne payent pas. Elle estime que c'est la question que Luc et elle ont posé pour laquelle ils n'ont pas de réponse. Elle trouve qu'on leur demande de se positionner sur une concession, ils posent une question qui est fondamentale et ils n'ont pas de réponse.

**Carole Spaute (Directrice Générale)** informe que la superficie est la même. Il y a 6500 m<sup>2</sup> de surface de gare d'eau mais sur base de terrain 5817 m<sup>2</sup>. Par rapport à la convention originale il y a eu une annulation partielle en 2012 parce que la maison 6 a été retirée de la convention.

**Christian Fayt (EPI)** informe qu'après vérifi-

cation il s'agit donc de la même superficie. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** demande s'ils n'ont toujours pas de réponse.

**Christian Fayt (EPI)** répond que non elle n'aura pas de réponse car cela ne fait pas l'objet de la sous-concession.

**Vote : Oui (9 – EPI et MR) – Abstention (7 – Pacte et I.C.) - Non (1 - Hélène de Schoutheete I.C.)**

#### 6. MOBILITÉ : RÉGLEMENT COMPLÉMENTAIRE : PARKING DE L'ÉCOLE LIBRE D'ITRE, RUE DE LA MONTAGNE ET AVENUE DU PRÉ DE L'AITE – DEMANDE D'UNE INTERDICTION D'ARRÊT ET DE STATIONNEMENT EN FACE D'UN ACCÈS À L'ÉCOLE LIBRE – DÉCISION

**Fabienne Mollaert (EPI)** explique qu'après plusieurs demandes effectuées par l'école libre et plusieurs remarques des pompiers il est demandé d'imposer une interdiction d'arrêt et de stationnement devant l'entrée qui est sur le Pré de l'Aite et qui va vers la cours de l'école libre d'Ittre pour permettre, en cas de soucis, aux services d'urgence de pouvoir accéder facilement à l'école. Elle demande d'accepter et d'approuver l'interdiction d'arrêt et de stationnement qui seront matérialisés par un signal E3 et un rappel au sol par thermoplast et le présent est sanctionné sous peine de l'article 29 de l'Arrêté Royal de 1961.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** trouve que c'est terrible d'en arriver là.

**Pol Perniaux (Pacte)** demande si cela sera uniquement en horaire scolaire. **Fabienne Mollaert (EPI)** informe que cela sera d'application tout le temps, il peut toujours y arriver des soucis que ce soit incendie ou autre chose dans ces bâtiments et il faut savoir y accéder.

**Chantal Vanvarebergh (I.C.)** demande si un bus scolaire qui se rendrait à la piscine ne peut pas non plus y avoir accès. **Fabienne Mollaert (EPI)** confirme, pas sur la plateforme d'accès.

**Vote : unanimité**

#### 7. EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL TEMPS LIBRE : PLAN D'ACTION ANNUEL 2019/2020 ET RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL 2018/2019 – PRISE D'ACTE

**Christian Fayt (EPI)** explique que ce rapport et plan d'action ont été présentés à la Commission communale de l'accueil où tout le monde est représenté. On prend acte, il n'y a pas de vote. Vous avez lu le rapport d'activité et le plan d'annuel.

**Luc Schoukens (Pacte)** se demande si tous les points sont globalisés. **Christian Fayt (EPI)** répond qu'on est obligé de prendre acte puis de faire le reste.

**On prend acte. Pas de vote**

#### 8. EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL TEMPS LIBRE : PROJET D'ACCUEIL ET RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES : ANIMATIONS VACANCES ET AES (ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES) – MISE À JOUR APPROBATION

**Christian Fayt (EPI)** explique que cela a également été présenté à la CCA. Ça vous montre le projet d'accueil du service accueil temps libre. Aussi bien les objectifs, les moyens en période scolaire, les journées pédagogiques, les programmes d'activité et en période de congé scolaire et également tout ce qui est règlement d'animation de vacances ainsi que certains tarifs que vous retrouvez au dessus qui n'ont pas changé à ce niveau là. On vous présente aussi les différents sites d'un seul accueil mais qui a 4 implantations et les règlements des activités au niveau de l'extra scolaire.

**Luc Schoukens (Pacte)** estime que de manière globale cela semble bien fonctionner depuis plusieurs années. Le projet qu'il a pu parcourir semble bien construit. L'offre est très diversifiée. Il y a quand même quelques ateliers particuliers qu'ils trouvent plus qu'intéressant comme cabane des Robinson, la cuisine et jardinage, nature animale et récupération. Il y a toute une série de choses effectivement qui sont intéressantes. Il y a aussi du sport. C'est vraiment une offre assez complète. Il se demande au niveau de la fréquentation, il n'a pas vu l'endroit où cela se trouvait, il a cherché mais il n'a pas trouvé. Il demande donc où ça en est et est-ce qu'il y a des activités qui fonctionnent mieux que d'autres ?

**Christian Fayt (EPI)** est surpris comme lui de ne pas voir les chiffres mais la personne qui est notre représentante ATL (Accueil Temps Libre) est actuellement souffrante donc il n'a pas voulu la déranger avec ça. Il y a bien sûr des chiffres dans le rapport suivant concernant les activités pendant les vacances. Par hasard aujourd'hui est arrivée une lettre de l'ONE comptabilisant toutes les prestations donc ce qui veut dire également tout ce qui est garderie du matin, garderie du soir et tout ce qui est extrascolaire. Pour vous donner une idée le deuxième trimestre 2019 nous avons eu 18'477 présences donc ce qui veut dire que ce service là est quand même quelque chose qui prend énormément de place pour les enfants et pour les parents. Maintenant on pourra demander de pouvoir avoir plus de précision. Ça a été présenté à la CCA, tout ça était bien détaillé à ce niveau là mais il n'a pas pu récupérer les chiffres de cette présentation.

**Claude Debrulle (Pacte)** voit que, dans les critères d'évaluation, il y a mentionné « difficulté de communication ». Quelles sont les mesures qui seront prises pour améliorer cette communication ? Puisque, comme l'a dit Luc, c'est très diversifié, c'est très riche, c'est très bien porté. Les chiffres montrent bien le succès que cela peut avoir. Il y a peut être une information qui manque. Dans ce contexte, nous avons une deuxième

question qui est : Est-ce qu'il y a des ordres de priorité dans les inscriptions dans la commune ? Les parents sont divorcés, les parents sont externe à la commune mais les enfants fréquentent les établissements de la commune, nous sommes quand même confrontés aujourd'hui à des divorces et des séparations où les parents ne sont plus nécessairement ittrois et donc quel est le rôle aussi de l'enregistrement chronologique ? Est-ce que ça fera aussi partie d'une information qui permettrait aux personnes de savoir dans quel jeu elles jouent par rapport à l'inscription de leurs enfants ?

**Christian Fayt (EPI)** affirme que c'est ça qui était intéressant lors de la présentation dans la commission. Il y a eu une présentation avec tout un questionnaire et c'est vrai que c'est le problème de communication qui est apparu en premier lieu, de diversité, d'activités et aussi de mélange entre les petits, les grands, etc. Evidemment on va toujours aller voir ce qui va moins. Mais ce qu'il constate c'est que quand on lance les activités de l'extrascolaire, on a à peine le temps de taper sur la touche de partir que ça arrive de tous les côtés parce que c'est très riche. C'est important. La communication il y en a mais on l'a vu avec les sacs poubelles, les gens ne lisent pas toujours comme il faut. Il y a aussi le fait qu'ils se dépêchent aussi parce qu'il y a tellement d'activités mais il y a un élément qui a été soulevé à plusieurs reprises qui marche moins bien, ce sont les garderies pendant les grandes vacances. Et là il y a un problème important et **Christian Fayt (EPI)** pense que c'est là qu'il faudra jouer le plus à essayer d'améliorer cette garderie parce que les parents ne sont pas toujours satisfaits de la façon dont la garderie est faite parce que cette garderie, ce n'est pas de l'extrascolaire. Certains pensent mettre leurs enfants et qu'on va s'occuper d'eux. Ce n'est pas toujours le cas. C'est ça qui est important. C'est quand même un public qui est dans la commune, qui est très diversifié. Il y a des enseignants, il y a des représentants de la commune mais aussi des gens de la province et des parents et aussi des associations pour parents et c'est vraiment des discussions à bâtons rompus toujours pour essayer d'améliorer la situation. Dans les choses que les parents ont demandé aussi c'est un peu plus de sport et plus de langues.

**Chantal Vanvarebergh (I.C.)** s'interroge sur le coût vérité de toutes ces activités extrascolaires. Est-ce que le budget est en équilibre ? On imagine bien que cela doit avoir un certain coût. Est-ce que les parents interviennent ? Est-ce que ce que payent les parents est adapté pour équilibrer les coûts ? Qu'en est-il des inscriptions familiales ? Elle voit aussi qu'au niveau des animations beaucoup de formations sont mises en place pour les personnes qui animent. Elle trouve ça magnifique. Quand elles sont absentes est-ce qu'il y a un relais d'organisé ? Idem quand le personnel est en maladie.

**Christian Fayt (EPI)** informe que c'est très difficile à gérer car c'est réalisé avec des per-

**BC** sprl  
WWW.BC-SPRL.BE

PIERRE CARTON & PIERRE STRYCKMAN

ELECTRICITÉ - CHAUFFAGE - SANITAIRE - RÉNOVATION - AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR - PISCINES - JARDINS ESPACES VERTS - CONCEPTION RÉALISATION - ENTRETIEN

**Pierre Carton**  
0494/52 48 28 - p.carton@bc-sprl.be

**Pierre Stryckman**  
0475/28 50 42 - p.stryckman@bc-sprl.be

MEMBRE DE COMARTAGRIND

*La Brioche d'Or*  
P. Rheaun

Votre artisan vous propose un large assortiment :  
**PAINS, PETITES BOULANGERIES, VIENNOISERIES, TARTES, PÂTISSERIES, GLACES, BISCUITS SUCRÉS, ... (COCKTAILS, PAINS SURPRISE, BISCUITS SALÉS, ...)**

Heures d'ouverture :  
du mercredi au samedi de 7h à 18h30 et dimanche de 7h à 17h

067/64 77 35  
info@labriochedor.be - www.labriochedor.be  
PATISSIER - BOULANGER - CHOCOLATIER - GLACIER

**PÉDICURE MÉDICALE**  
**ANAÏS**



**RDV. 0471.80.28.11**

[www.pedicuremedicale-anais.be](http://www.pedicuremedicale-anais.be)

**Ets BONTET Philippe** S.P.R.L.  
**Châssis - Portes - Vérandas - Volets**



P.V.C Deceuninck (possibilité bois et Alu)  
Electrification de volet (délais rapides)  
Primes à l'énergie et réduction d'impôts

Rue Bruyère de Virginal, 76  
1460 Ittre (Virginal)

Tél : 067/64 83 01 - Fax : 067/64 83 01  
Gsm : 0475/571 399

MEMBRE DE  
**COMARTAGRIND**



ITTRE - HAUT-ITTRE - VIRGINAL

**MENUISERIE GENERALE**  
JEAN-PIERRE & BASTIEN  
**BRANCHE**

Châssis / porte / volet  
PVC / BOIS / ALU  
Menuiserie Int /Ext  
Devis gratuit et compétitif

TÉL FIXE : 067/21 59 52  
GSM : 0499/61 11 28 OU 0473/86 51.93

sonnes qui travaillent avec des horaires coupés donc ce n'est pas toujours facile de trouver des gens pour pouvoir faire les garderies. Il y a des formations qui sont suivies et bien suivies car les personnes apprennent toujours quelque chose. Il y a également un pool de personnes qui sont là pour essayer d'encadrer ou de remplacer ceux qui doivent être remplacés. Ce sont même les personnes qui sont responsables qui vont et qui essayent de combler les trous. Il est scotché quand il voit la volonté qu'ont certaines personnes pour assister.

Point de vue coût oui ça a un coût, comme l'enseignement a un coût, comme tout service à la population a un coût. On essaye de le chiffrer pour le remettre un maximum. Il est vrai qu'on a des personnes qui viennent de l'extérieur, nous sommes obligés de prendre toutes les personnes qui suivent l'enseignement au niveau de la commune et nous sommes obligés aussi de prendre les enfants qui ne viennent pas d'école d'ici et qui ont besoin d'extrascolaire. Ça a un coût, c'est exact. Il ne saurait pas le dire au centime près, on regardera. Ce n'est pas en équilibre. Ce qui est en équilibre et même en léger bénéfice c'est l'extrascolaire avec les associations. Mais ce sont des services à des gens et quand il voit que sur un trimestre il y a 18'000 prestations, c'est vraiment quelque chose d'utile. N'oublions pas qu'on a là dedans la garderie du matin, la garderie du soir et nous avons l'extrascolaire et les vacances.

**Vote : Oui (17 – Unanimité)**

**9. EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL TEMPS LIBRE : PROGRAMME DE COORDINATION LOCALE DE L'ENFANCE (CLE) 2020/2025 – APPROBATION – DÉCISION**

**Vote : Oui (17 – Unanimité)**

**10. INFRASTRUCTURES SPORTIVES – RCA SPORT'ITTRE – CONVENTIONS RELATIVES AU DROIT D'ACCÈS – DÉCISION**

**Lindsay Gorez (MR)** explique qu'il s'agit d'une convention d'occupation pour les activités extrascolaires qui sont l'accès à la salle Sport'lttre et aussi les activités du conseil des aînés qui organise de la gym douce une fois tous les 15 jours et donc comme pour tout utilisateur de la régie, la commune doit signer une convention d'occupation.

**Pascale Carton (I.C.)** informe que la convention pour l'extrascolaire est la même que celle pour les aînés. **Lindsay Gorez (MR)** informe qu'elles sont toutes identiques sauf que les horaires sont modifiés.

**Pascale Carton (I.C.)** répond que là l'horaire est le même pour les deux mais suppose que cela va encore être adapté. On parle également de tarifs dans les annexes mais ils ne les ont pas trouvés. **Lindsay Gorez (MR)** confirme que ce n'est pas mis en annexe mais qu'il s'agit de tarifs généraux de la régie. C'est le conseil des aînés qui s'occupe de l'organisation de ça.

**Daniel Vankerkove (I.C.)** demande de recevoir par écrit les tarifs et ce pour le prochain Conseil communal.

voir par écrit les tarifs et ce pour le prochain Conseil communal.

**Pol Perniaux (Pacte)** constate que l'occupation de la nouvelle salle omnisport de Virginal ne concerne que l'école communale de Virginal. L'école libre de Virginal a une petite salle de gym, l'école libre d'lttre va dans le Lion d'Argent, qui est une salle des fêtes, et le communal d'lttre a une belle petite salle de gym qui est aussi une salle des fêtes. Le regret est là. On a là dorénavant dans la commune une très belle salle omnisport de plus en plus belle et qui permette de pratiquer toute une série de sport, et pas seulement de la gymnastique, comme dans les salles de fêtes. On a là un bel outil pour les enseignants. Les enseignants pourraient travailler là dans des conditions excellentes et malheureusement il n'y a qu'une partie des élèves de l'entité qui vont en profiter. Est-ce que vous n'avez pas envie d'ouvrir ça à tous les élèves de 5ème 6ème primaire qui sont des enfants qui sont en âge de pratiquer les sports ? C'est une proposition. Et puis une dernière question, est-ce que les directions d'école ont été consultées ? Est-ce qu'on leurs a demandé s'ils ont envie, s'ils pensent que c'est faisable ou pas ? Est-ce que le Conseil consultatif des Sports a été consulté pour apporter des idées pour mettre des articles, des propositions.

**Lindsay Gorez (MR)** regrette aussi que l'ensemble des écoles de la commune ne vienne pas. Au niveau de l'école communale d'lttre elle ne peut pas s'ingérer au niveau de l'organisation de l'école. Cela pourrait se faire lors de rencontres avec les enseignants mais cela n'est pas à son niveau que cela se situe. Mais elle regrette qu'il n'y ait pas plus de personnes qui participent. Il y a un coût d'utilisation du centre sportif, peut-être que la raison est celle là.

Concernant le Conseil consultatif des Sports on a eu une première réunion récemment qui nous a surtout permis de faire connaissance. Il y a effectivement une grosse demande de pouvoir aller avec les écoles et leur faire découvrir des nouveaux sports qui sont accessibles dans le centre sportif. Il y a une volonté de sensibilisation aux parents, aux enfants mais aussi aux enseignants et aux directions des écoles. Ce sera une collaboration qui se fera probablement.

**Chantal Vanvarebergh (I.C.)** remarque, quand elle entend cette envie d'aller vers les écoles, que les écoles sont en demande de journées sportives et estime que ce serait une bonne occasion pour le proposer aux quatre écoles de l'entité.

**Lindsay Gorez (MR)** informe qu'il y a quand même eu une avancée car au niveau de l'extra scolaire car il y a 2 activités extrascolaire qui se font. Il y avait déjà du judo mais maintenant il y a des cours de crazy-circus le mercredi et encore une autre activité. Il y a eu les journées sportives qui ont eu lieu l'année dernière et qui vont certainement se réorganiser cette année. Il y a eu aussi une journée découverte par l'extrascolaire où toutes les écoles de l'entité ont été sensibilisés et il y a

donc eu plusieurs clubs sportifs qui sont venus faire deux jours de découverte sportive. Suite à ça il y a eu dans plusieurs clubs une augmentation assez conséquente des membres. Donc il y a quand même eu une avancée.

L'Ecole communale d'lttre vient quand même utiliser un lundi sur deux le centre sportif via une convention. Les enfants viennent quand même au centre sportif mais ce qui est regrettable c'est qu'il n'y ait pas plus d'occupation. Il faut bien se rendre compte que les petits bouts de Virginal rien que pour venir à pied ils mettent quand même un certain nombre de minutes pour arriver. Ça demande du transport. Le bus scolaire est déjà aussi fort utilisé avec toutes les activités extrascolaires. Il faut se rendre compte que déplacer les enfants alors qu'on a une grande salle de gym dans ses lieux ce n'est pas évident non plus. Cela doit faire partie d'une réflexion globale mais le centre sportif attire déjà des enfants des écoles libres et des écoles communales d'lttre et Virginal donc il y a déjà une avancée et on espère en collaboration avec le Conseil consultatif des Sports mais aussi le Conseil d'administration de la RCA d'avancer vers le fait d'attirer plus de jeunes et les écoles.

**Pol Perniaux (Pacte)** demande une précision par rapport à ce qu'elle venait de dire avant. Elle a parlé du coût comme étant un éventuel frein pour les écoles mais il lui semble que c'est la commune qui paye donc cela ne devrait donc pas être un frein. Il n'est pas sûr d'avoir compris s'il y a une démarche de la commune vers les trois écoles qui ne sont pas concernées pour l'instant pour les inciter à venir. Par exemple, l'école communale de Virginal, vient-elle parce qu'elle a fait la demande ?

**Lindsay Gorez (MR)** n'est arrivé à la régie en même temps que tout le monde a prêté serment donc en décembre 2018 donc les écoles étaient déjà impliquées depuis le départ. Ça veut dire que l'école communale de Virginal venait déjà depuis le départ donc ils ont continué cette année. D'année en année ils poursuivent. Sport éducation qui vient un lundi sur deux c'est la même convention de départ vu que c'est sur plusieurs années. Au niveau des écoles libre il n'y a pas eu de sensibilisation mais elle voudrait signaler qu'on s'éloigne fortement du point.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** pense que ce n'est pas un manque de motivation ou de désintérêt des écoles de venir au centre sportif mais que c'est simplement la question des transports. Il faut savoir que le bus de la commune transporte les enfants à un certain moment de la journée et à d'autres heures de la journée on est obligé de faire appel à des transporteurs privés et donc si on veut faire venir des enfants de lttre vers Virginal cela devient totalement intenable. Elle pense qu'on peut faire toute la sensibilisation qu'on veut c'est absolument intenable ou pour les enfants ou pour la commune donc c'est un vrai problème. Par contre ce qu'elle trouve

terriblement intéressant c'est la proposition de Chantal de rassembler les écoles autour d'un événement et qu'on fasse des journées sportives. Mais elle pense qu'il ne faut pas jeter la pierre au directeurs des écoles parce qu'elle pense qu'ils sont tous intéressés et réellement prêts à aller dans une salle de gym comme notre centre sportif mais il y a le temps et le coût du transport. Si le bus communal pouvait les transporter ça changerait tout mais ce n'est pas le cas, c'est interdit par la loi.

**Claude Debrulle (Pacte)** remarque que, en regardant les conventions, il reconnaît que c'est assez comique de voir que la convention est conclue entre la régie, représentée par l'échevine en charge, et le Bourgmestre, compétent pour les diverses entités communales. Il comprend puisque la RCA a une personnalité distincte de la commune. Pour ce qui est des écoles, l'école communale de Virginal a formalisé une demande, puisqu'il y a un accès pour elle elle. Mais quid de l'accès d'lttre qui ne l'a pas fait ? Est-ce que dans les conventions cela apparaît d'une manière ou d'une autre ? Ne fût-ce que dans un considérant : « considérant la demande ... ». **Lindsay Gorez (MR)** répond qu'il n'y a pas une demande, c'est la régie qui formalise. Depuis le départ il y a effectivement une utilisation des écoles du centre sportif. Tous les utilisateurs sont obligés de le faire et donc pour être en ordre il faut que ce soit assurance, légalité, etc. On formalise les conventions comme nous le faisons pour les personnes qui louent une heure par semaine. Il n'y a pas une demande particulière des écoles c'est la régie qui formalise l'occupation de la commune.

**Claude Debrulle (Pacte)** précise qu'il y a une convention quand même entre la commune et la RCA et il se demande donc quelle est la compétence de la commune dans l'engagement de l'école d'lttre, qui n'a pas d'accès, alors que la Commune est sollicitée pour Virginal. **Christian Fayt (EPI)** précise qu'il y a encore une autre convention entre l'ASBL et le centre sportif parce qu'il y a eu un marché public il y a quelques années.

**Vote : Oui (17 – Unanimité)**

**11. COMITÉ DE CONCERTATION COMMUNE – CPAS – REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DE L'AUTORITÉ COMMUNALE – DÉSIGNATION – DÉCISION**

**Claude Debrulle (Pacte)** reprend le mandat suite à la démission de Hedwige Tavernier (Pacte).

**12. COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL (CCA) – MODIFICATION AU SEIN DE LA COMPOSANTE N° 1 – DÉSIGNATION – DÉCISION**

**Claude Debrulle (Pacte)** reprend le mandat suite à la démission de Hedwige Tavernier (Pacte).

A votre service depuis 1980



# Electricité Marchal sprl

Mise en Conformité

Travaux et dépannages en tous genres.  
Vidéoparlphonie.  
Chauffage électrique.  
Domotique BTICINO et HAGER  
Surveillance par caméras.

Contrôle d'accès en tous genres.  
Electrification de portail ou porte de garage.

**067/64 61 13 - 0475/479 346**  
**info@marchalsprl.com**  
**www.marchalsprl.com**

MEMBRE DE COMPTAGELIBRE



**DÉCORATION - ATMOSPHÈRE - ÉVÉNEMENTS**  
**RUDI HANNON**  
**Au Bazar**

**Heures d'ouvertures**  
le lundi et mardi sur RDV - le mercredi de 14h00 à 18h30  
le jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30  
le samedi de 9h30 à 14h00

rue de la Station 28 Braine-le-Château  
**02/366 37 46 - 0475/46 24 39**  
**www.aubazar.be**

## RENO CORNER

Rénovation • Dépannage  
Toiture • Zinguerie •  
Plomberie  
Carrelage • S.D.B. ....

Rue du Bure, 19 Bte 5 1460 Ittre  
**0478/ 72 82 08**



**PATRICE FOU CART**  
33 Rue Emile Niels 1460 Ittre

Abattage - Elagage  
Taille de haies  
Bois de chauffage - Travaux forestiers

MEMBRE DE COMPTAGELIBRE

**067/56 17 54 ou 0476/82 46 37**

Agence Ittre et Braine-le-Château



**02/367 94 40**

rue Latérale 1A  
1440 Braine-le-Château



### 13. INTERCOMMUNALES : INBW – REMPLACEMENT D'UN DÉLÉGUÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – DÉSIGNATION – DÉCISION

**Claude Debrulle (Pacte)** reprend le mandat suite à la démission de Hedwige Tavernier (Pacte).

### 14. INTERCOMMUNALES : IPFBW – REMPLACEMENT D'UN DÉLÉGUÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – DÉSIGNATION – DÉCISION

**Claude Debrulle (Pacte)** reprend le mandat suite à la démission de Hedwige Tavernier (Pacte).

### 15. CONSEILS CONSULTATIFS DES AINÉS – REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTATION COMMUNAL – DÉSIGNATION – DÉCISION

**Claude Debrulle (Pacte)** reprend le mandat suite à la démission de Hedwige Tavernier (Pacte).

### 16. INFORMATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL

**Christian Fayt (EPI)** annonce qu'il y a une approbation de la Région Wallonne concernant la taxe du traitement et de la collecte des déchets ménagers et assimilés ainsi que la date de vente sur l'enlèvement des déchets ménagers.

La Province du Brabant Wallon a donné une convention de l'aménagement d'une liaison située à point nœud à la rue du Croiseau. Un subside de 500€ a été reçu de la Province du Brabant Wallon pour la politique du paysage et d'aménager certains lieux en mettant en exergue le paysage.

Un subside de 6500€ a été reçu concernant l'aménagement d'une plaine de jeu pour les aînés

La RCA a reçu 100'000€ pour un terrain de paddle ainsi que 25'000€ pour l'aménagement des vestiaires à Ittre.

**Claude Debrulle (Pacte)** soumet une proposition complémentaire : dans les informations, il serait opportun que le collège précise les suites qu'il a données aux demandes sollicitées au conseil communal précédent. Il donne deux exemples. Le premier a trait à l'enquête de sécurité sollicitée, il y a un mois, à propos des logements occupés aux « Peupliers » à Haut-Ittre. Aujourd'hui, il se réfère à l'engagement de l'échevine de l'environnement portant sur les suggestions exprimées à l'occasion de la collecte des déchets organiques. A son sens, ce serait de bonne pratique d'informations fournies au conseil communal.

La suggestion, approuvée par le président du conseil, paraît opportune à l'ensemble du conseil communal.

**Pascal Henry (MR)** répond que sur les Peupliers justement, il avait noté qu'il devait revenir avec une réponse. Il a posé la question

au service d'urbanisme. Il y a une recherche qui est faite sur toutes les démarches et le PV qui a été fait à ce moment là par rapport à ça. Il n'a pas encore l'information mais reviendra vers les conseillers.

### 17. QUESTIONS ORALES

#### Synergies intercommunales

**Luc Schoukens (Pacte)** espérait avoir la réponse à la question de Pol sur les synergies intercommunales. Pourrait-on en parler lors du prochain Conseil communal ?

**Christian Fayt (EPI)**, s'engage à faire le topo lors du prochain Conseil communal.

**Jacques Wautier (EPI)** ajoute qu'il a rendez-vous avec le service travaux de la commune de Braine-le-Comte jeudi et début février avec la commune de Tubize. L'idée est vraiment de faire des synergies parce que acheter du matériel qu'on n'utilise que trois semaines par an ce n'est pas très utile.

#### Panneau publicitaire

**Pascale Carton (I.C.)** aimerait avoir justement le suivi d'une question d'un autre Conseil communal par rapport aux panneaux publicitaires.

**Pascal Henry (MR)** dit qu'ils ont répondu la dernière fois. Une procédure est en cours. Une lettre a été envoyée.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** précise qu'il s'agit du deuxième panneau.

**Pascal Henry (MR)** dit qu'il est en train de regarder, il a déjà interrogé des personnes concernées, il est dessus.

#### La végétation du centre de Virginal

**Daniel Vankerkove (I.C.)** adresse une question à **Jacques Wautier (EPI)**. Les arbres qui agrémentaient le centre de Virginal sont passés de vie à trépas, la tronçonneuse est passée par là. Les arbres étaient beaux mais on va me dire qu'ils étaient malades. J'ai entendu cela à plusieurs reprises. Je pense que l'on va remplacer ces arbustes. Peut-on le faire le plus rapidement possible pour rendre un visage verdoyant et avenant au centre de Virginal qui le supporte très bien ? Il aimerait savoir pour quand cela sera fait.

**Jacques Wautier (EPI)** affirme que cela sera fait pour le printemps.

#### Mobilité

**Claude Debrulle (Pacte)** a une question de mobilité concernant la difficulté de l'embranchement entre la rue de la montagne et la rue de la longue semaine. Est-ce qu'il n'y a pas moyen de remettre de la peinture ou de mettre un panneau ou au sol quelque chose sur ce carrefour là pour attirer l'attention sur la nécessité de s'arrêter au stop quand on descend ?

**Fabienne Mollaert (EPI)** estime que le problème qu'il y a là c'est un manque de place pour mettre le panneau sur le trottoir. A part remettre de la couleur sur le stop, elle ne voit pas comment lutter contre l'incivisme et le non-respect du code de la route. Il faut aussi discuter avec la Région, compétente pour la RN 280.

#### Transport du bus communal

**Luc Schoukens (Pacte)** a une question concernant les transports que la commune peut assurer ou non avec le bus communal. La commune de Grez-Doiceau se pose la même question dans la presse concernant le transport d'enfants de l'école libre. Dans cet article la réglementation serait interprétable. Il se demande si nous avons été jusqu'au bout de l'analyse la réglementation en place car c'est dommage que le bus ne puisse pas servir ni pour l'école libre ni pour la vie associative et sportive.

**Christian Fayt (EPI)** estime que l'analyse approfondie a été faite aussi bien au niveau du service juridique que du service travaux. Une commune toute proche a été commandée assez violemment au niveau des amendes et c'est parfois aussi le chauffeur qui encaisse. Il estime que c'est une aberration complète mais auquel il faut se conformer. Apparemment y a une interpellation au niveau du ministre des transports. Il espère que ça change car à quoi sert sinon un bus dans la commune. Le bus devrait pouvoir transporter aussi bien les enfants de toutes les écoles, que les associations patriotiques ou les mouvements de jeunesse. C'est un service que la commune peut rendre. Il espère que cela tournera favorablement au niveau de l'interpellation de la chambre. Sincèrement ils ont été jusqu'au bout et heureusement qu'ils ont fait ça car ils ont risqué gros lors d'un contrôle.

#### Les consommations d'énergie dans les bâtiments

**Ferdinand Jolly (I.C.)** a une question sur la consommation d'énergie dans ces bâtiments. Le conseil communal a voté à l'unanimité il y a 3 ans le plan d'action pour les énergies durables et dans le cadre de ce plan de rédiger comptabilité énergétique. Elle a été reçue pour 2016-2017 mais pas pour 2017-2018. Il se demande où en est cette comptabilité. Il estime que c'est important de le communiquer.

**Fabienne Mollaert (EPI)** répond qu'un des soucis qu'elle rencontre avec ça c'est que elle a pas mal de données qui ne sont pas correctes et donc elle doit comparer les données ce qui lui prend un temps dingue. Elle vérifie point par point, poste par poste, elle a fait la vérification de chaque compteur avec Tom. Elle découvre chaque jour de nouvelles choses. Elle est en plein dans le dossier car elle doit le rendre pour vendredi. Un pré-rapport a été rendu pour le 28 décembre et dans 2 ans on renverra un rapport. Brinowat va rentrer dans le système pour voir ce qui va, ce qui ne va pas et quel subside on pourrait avoir pour que ça fonctionne.

**Luc Schoukens (Pacte)** fait remarquer qu'une aide administrative dans le domaine de l'énergie serait bien utile.

**Carole Spaute (Directrice Générale)** informe que le relevé qui était donné est basé sur de fausses données au départ parce que les compteurs n'étaient pas corrects.

**Christian Fayt (EPI)** trouve que c'est très bien que Fabienne s'occupe de ça.

#### Passage pour piéton sur la nationale 280

**Chantal Vanvarebergh (I.C.)** a une question mobilité portant sur la nationale 280 entre la rue Bilot et la rue Thibermont. Elle estime que les trottoirs ne sont pas très sécurisés et qu'il n'y a pas de passage pour piéton. Elle a déjà été interpellée plusieurs fois par les voisins. Il y a de nouvelles familles avec des jeunes enfants et ados qui prennent le bus ou vont à vélo. De plus les sentiers ne sont pas trop au top.

**Christian Fayt (EPI)** répond que concernant les trottoirs ce n'est pas la commune qui a la gestion. Une lettre a été envoyée au Ministre Henry concernant toute la problématique de la nationale 280 et 28. Une réponse est attendue. Tout cela est objet de discussion avec Fabienne et les différents responsables. Maintenant il faut bien se dire qu'avec le temps actuel, les sentiers ne sont pas des plus agréables.

#### Boxes à vélo

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** a une question pour la mobilité et le service travaux. Il y avait le long de la RN28 à la hauteur de l'arrêt de bus des bacs à vélo qui ont été démontés il y a 2 ans et demi. Ils ont été avec le responsable de la SPW sur le parking à Haut-Ittre et l'emplacement a été déterminé là, ils devaient être repeint et placés là. Elle aimerait savoir où ça en est ?

**Jacques Wautier (EPI)** qu'il y a deux séries au dépôt. Une série a déjà été repeinte.

Le conseil se poursuit à huis-clos.

Fiona Buidin

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL  
18 FÉVRIER 2020



## NOUVEAU A BRAINE-LE-CHÂTEAU Vous entendez mal ?

Une solution efficace, très discrète  
Et très peu coûteuse vous intéresse ?

Une bonne audition  
Aux meilleurs conditions  
JOURNEES SPECIALES D'INFORMATION  
SUR LES NOUVEAUX APPAREILS AUDITIFS  
Test auditif gratuit

Tous les lundis de 9h à 12h  
Autres heures et jours sur rendez-vous

TÉL. : 02/366 03 13

Les appareils les plus petits du monde dans ou derrière l'oreille. Consultations gratuites sans engagements

- Toutes les grandes marques avec garantie
- Le plus grand choix
- Prêt à l'essai sans engagement
- Appareils pas chers et très discrets
- Tous les modèles existants
- Les nouveaux modèles à réglage automatique
- parking devant le magasin

**NOUVEAU** Centre auditif  
**AUDIO-MEDICA**  
**INTERNATIONAL DE Braine-le-Château**  
Av. de Tubize 109 à Braine-le-château - 02/366 03 13

**SUPER  
ÉQUIPE**

## Kiné balnéothérapie

A PARTIR DU 09 JANVIER 2020 !!!  
CHANGEMENT DE LIEU ET D'HORAIRE

TRAITEMENT DANS L'EAU, UTILISÉ DANS  
DE NOMBREUSES PATHOLOGIES :

- Récupérer la mobilité de son corps ou d'une articulation après un traumatisme
  - Retrouver sa forme tout en respectant ses limites physiques.
  - Aider son corps atteint de fibromyalgie
  - Détendre et récupérer son corps en douceur sur les conseils d'une kinésithérapeute.
- Autant de bonnes raisons de se mettre à l'eau!

LES SÉANCES SE DÉROULERONT  
AU RELAIS DU MARQUIS

RUE DE LA PLANCHETTE 18, 1460 Ittre

Le jeudi de 14H30 à 15H30

Infos: 0496/876322

natasha.rommes@gmail.com

Réservation obligatoire



## BRASSERIE DES ARTISTES, ITTRE

067/64 92 02

La Brasserie des Artistes située rue basse 11 à  
Ittre, vous accueille du mardi au dimanche de 12h  
à 22h30

Face au théâtre de la Volette

### Suggestions du moment

Linguini aux Vongole 17,50

Rognons de veau dijonnaise pom duchesses 19,50

Ravioles truffées aux champignons des bois 17,50

Burger de wagyu spl 16,5 ou Dbl 19,50

Tartare à l'italienne 17,50

Escalope Parmigiana 16,50

Magret de canard à l'orange pom grenailles 19,50

Filet de rouget aux agrumes grenailles 19,50

Et nombreuses autres suggestions ...



## «Septante et un» : mobilisation ittroise en soutien à La Maisonnée

Ce 13 février aura lieu l'enregistrement de l'émission « Septante et un » à laquelle participe notre Bourgmestre. Le principe est simple: il devra affronter le public, constitué de 70 personnes, tout au long de 10 questions, afin de rem-

porter la cagnotte. Cette cagnotte est destinée à une association, et c'est la Maisonnée, centre d'hébergement pour personnes handicapées atteintes de déficience mentale légère, modérée ou sévère situé à Haut-Ittre, qui a été choisie

pour en bénéficier. Un appel aux participants a été lancé, et nous sommes maintenant complets. Nous ne manquerons pas de vous informer lorsque la date de diffusion sera connue.



## Le recyparc de Virginal fermé jusqu'à début juin 2020

Vous l'avez sans doute remarqué, des travaux d'agrandissement et de réaménagement sont en cours au parc à conteneurs de Virginal, situé à la rue de Tubize. Il sera donc fermé jusqu'à début juin (pas de date précise connue pour le moment). En attendant sa réouverture, les usagers sont invités à fréquenter les autres recyparcs du réseau d'InBW, notamment ceux de Braine-le-Château, Braine-le-Comte, Rebecq et Tubize.



## Médecins de garde

**Lieu :** Hôpital de Tubize (CHTN) au n°8 de l'Avenue de Scandiano.  
**Ouvert :** les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h.  
**Durant les heures d'ouverture,** deux médecins y assure-

ront la garde : le premier assurera les consultations au poste, tandis que le second assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé.

L'appel au médecin volant se fera via le 1733. Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et jours fériés (de 21h à 8h), un seul médecin par zone assurera les visites à domicile à caractère urgent, toujours via le 1733

## Pharmacies de garde

**VENDREDI 7 FÉVRIER**  
**CLABECQ Des Forges - Smoos**  
02 3557541  
Rue Du Château, 51

**SAMEDI 8 FÉVRIER**  
**BRAINE-LE-CHATEAU Loop**  
02 3669361  
Rue De Mont-Saint-Pont, 20

**DIMANCHE 9 FÉVRIER**  
**BRAINE-LE-CHATEAU Loop**  
02 3669361  
Rue De Mont-Saint-Pont, 20

**LUNDI 10 FÉVRIER**  
**SAINTES Ph. De Saintes - Peeters** 02 3900438  
Chaussée D'Enghien, 284

**MARDI 11 FÉVRIER**  
**TUBIZE CI Pharma (Cullus)**  
02 3556006  
Rue De Mons, 54

**MERCREDI 12 FÉVRIER**  
**ITTRE Depuits-Leblanc**  
067 648421 Rue Neuve, 5

**JEUDI 13 FÉVRIER**  
**TUBIZE Vandersteen**  
02 3556079  
Rue De La Déportation, 50

**VENDREDI 14 FÉVRIER**  
**TUBIZE Jonckheere**  
02 3556259  
Rue Frère Taymans, 271

**SAMEDI 15 FÉVRIER**  
**TUBIZE Familia Tubize**  
02 3556189  
Rue De La Soie, 12

**DIMANCHE 16 FÉVRIER**  
**TUBIZE Familia Tubize**  
02 3556189  
Rue De La Soie, 12

**LUNDI 17 FÉVRIER**  
**BRAINE-LE-CHATEAU Loop**  
02 3669361  
Rue De Mont-Saint-Pont, 20

**MARDI 18 FÉVRIER**  
**BRAINE-LE-CHATEAU Guillaume** 02 3669065  
Rue De La Libération, 46

**MERCREDI 19 FÉVRIER**  
**QUENAST Dupont - Emdadi**  
067 670707  
Rue Du Faubourg, 4

**JEUDI 20 FÉVRIER**  
**QUENAST Dupont - Emdadi**  
067 670707  
Rue Du Faubourg, 4

**VENDREDI 21 FÉVRIER**  
**TUBIZE Familia Tubize**  
02 3556189  
Rue De La Soie, 12

**SAMEDI 22 FÉVRIER**  
**TUBIZE Multipharma Lattenist**  
02 3559948  
Place Josse Goffin, 11

**DIMANCHE 23 FÉVRIER**  
**TUBIZE Multipharma Lattenist**  
02 3559948  
Place Josse Goffin, 11

**LUNDI 24 FÉVRIER**  
**VIRGINAL-SAMME... Ledant**  
067 646187  
Rue De La Libération, 10

**MARDI 25 FÉVRIER**  
**TUBIZE Multipharma Stievenart**  
02 3556050  
Rue De Mons, 73

**MERCREDI 26 FÉVRIER**  
**TUBIZE Familia Tubize**  
02 3556189  
Rue De La Soie, 12

**JEUDI 27 FÉVRIER**  
**TUBIZE Jonckheere**  
02 3556259  
Rue Frère Taymans, 271

**VENDREDI 28 FÉVRIER**  
**WAUTHIER-BRAINE Familia Alexis**  
02 3669204  
Av. Gaston Mertens, 13

**SAMEDI 29 FÉVRIER**  
**BRAINE-LE-CHATEAU Familia Ghyselen**  
02 3669010





**YAK immo**

Votre partenaire immobilier de confiance

**0473/990 530**

+ de 30 ans d'expérience à votre service

Evaluation gratuite endéans les 48 heures

**02 355 17 51**

[www.yakimmo.be](http://www.yakimmo.be)

**Gascard G.S.C. sa**

Constructions métalliques  
Ferreneries contemporaines



Ateliers et siège social  
Rue de Tubize 12  
1460 Ittre - VIRGINAL  
Tél. 067/64 79 00  
Fax. 067/64 73 03

MEMBER OF COMARTAGRIUM

PETITES INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES  
PLOMBERIE - ELECTRICITÉ  
ET AUTRES TRAVAUX DANS LA MAISON :

**AUGRANGE sprl**

À VOTRE SERVICE

Charles de Le Hoye-Pussemier  
067 21 91 79 ou 0476 23 40 78



**SEEPower**

www.seepower.be  
Tél.: +32(0)67.64.91.78  
Rue de Tubize 8A/1 • 1460 Ittre

Location de matériels pour toutes vos fêtes

**GODART S. SPRL**

www.sergegodart.be

PARTICULIERS & INDUSTRIE :

- Curage par WATER-RECYCLING
- Fraisage de racines et de béton
- Hydrocurage / Débouchage
- Vidange / Nettoyage
- Endoscopie / Détection

**067/64.92.55**

EXCLUSIF en Belgique

Réparation d'égouts SANS casser votre carrelage  
Egout cassé, infiltration d'eau, racine d'arbre, dépôt calcaire,....  
Votre problème ➔ Notre solution !

**ETS FRANCOYS**

Réparations  
écran plat -TV- Hifi - vidéo  
TOUTES MARQUES



Rue Haute hourdenge 15  
1460 ITTRE  
tel 067/444 303 Gsm 0476/335 213

Sprl

**TORDEURS**

Patrick

**CHAUFFAGE - SANITAIRE**

Installation - Entretien  
Dépannage

Tél. & Fax : 067/64 72 82  
Rue de Fauquez 21 A -1460 ITTRE

# Centre Funéraire **ANDRE MOREAU** & Mélanie Mertens

Rue du Croiseau, 88 - 1460 Ittre

Tél. 067/21 22 46

*Mel' Ange de Fleurs*



ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES TOUTES RÉGIONS - SERVICE DE GARDE 24H/24  
Salle de réception - Monuments - Articles funéraires - Grand parking - Déposez vos condoléances sur [www.lesfunerailles.be](http://www.lesfunerailles.be)

Toujours entre de bonnes mains

[www.sebati.be](http://www.sebati.be)

## CHÂSSIS - PORTES - VOLETS

SEBATI, c'est tout le service autour de votre projet:

- Visite d'un délégué menuisier qualifié
- Devis détaillé
- Pose certifiée par des poseurs qualifiés et formés régulièrement
- Châssis de qualité certifiée

DEVIS GRATUIT

Distributeur officiel



DEVIS GRATUIT

### REBECQ

Chaussée de Tubize, 29  
1430 Rebecq

067 55 23 39  
0477 39 83 23

### BRAINE-L'ALLEUD

Chaussée Bara, 68  
1420 Braine-l'Alleud

02 384 96 14  
0477 39 83 23

Ets **SEBATI**.BE  
CHASSIS - PORTES - VOLETS  
REBECQ - BRAINE-L'ALLEUD

## MATÉRIAUX ET TERRASSEMENT

Nivellement  
Empierrement  
Égouttage  
Station d'épuration  
Fondations bâtiment  
Transport matériaux  
Service containers  
Location Bobcat et minipelle



CLAES - 067/64 80 96 - 067/64 65 22  
0479/99 45 15 - VIRGINAL



Jean-Marc De Sutter - Peintre décorateur

0477 77 49 92

[jmdesutter@hotmail.com](mailto:jmdesutter@hotmail.com)  
[www.couleursdesir.be](http://www.couleursdesir.be)

Intérieur et extérieur (façade, corniche...)  
Revêtement de sol, tapis, vinyle, parquet  
Tapissage, fibre de verre, patine à l'ancienne  
Faux plafonds et cloisons, Gyproc

## ARPENDIS S.P.R.L.

Bureau de Géomètres - Experts

20, rue Haute à 1460 Ittre  
[info@arpendis.be](mailto:info@arpendis.be)

0495 / 260 701

## CARFITTING

067/21 92 89

ENTRETIEN - RÉPARATION - ACHAT - VENTE  
VÉHICULES TOUTES MARQUES

Vincent Verstraeten

Rue les Hauts du Ry Ternel 32 - 1461 HAUT-ITTRE

## ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS



## PASCAL HENRY

Rue du bois de la Houssière, 68  
1460 ITTRE - VIRGINAL

MAIL : [ASSURANCES.HENRY@HANDCO.BE](mailto:ASSURANCES.HENRY@HANDCO.BE) SITE : [WWW.ASSURANCES-HENRY.BE](http://WWW.ASSURANCES-HENRY.BE)



L'assurance sans souci ! 067.64 93 09



## ETS LAMBERT Y ET FILS SPRL



Rue Basse Hollande 37  
1460 Ittre

Fixe : 067/64 62 28

Fixe : 067/64 66 24

Fax : 067/54 94 54

[etslambertyetfils@hotmail.be](mailto:etslambertyetfils@hotmail.be)



Tous travaux de toiture et zinguerie  
Ossature - Bois

**TES YEUX NE LÂCHENT RIEN**

**JUSQU'À 100€ DE REMISE SUR TES VERRES EYEZEN**

Conçus pour nos modes de vie connectés, les verres correcteurs Eyezen reposent vos yeux de la fatigue oculaire.

Disponible pour tous!

**OPTIC WERY**

Rue de la Libération 42/2, 1440 BRAINE-LE-CHATEAU - opticweryblc@gmail.com - 02/366.42.30 - www.osirisgroupe.be

**Une vraie paire de VARILUX®**

**À PARTIR DE 399€**  
PAR PAIRE DE VERRES\*

\*VOIR CONDITIONS EN MAGASIN

**WoodCreation**

WoodCréation vous propose la réalisation sur mesure de :

- ✓ vos placards et dressings,
- ✓ vos meubles de salle de bains,
- ✓ vos portes et escaliers,
- ✓ votre cuisine,
- ✓ l'aménagement de votre magasin.

**AMAURY JOACHIM**  
**0475/30 76 69**  
woodcreation@woodcreation.be - www.woodcreation.be  
17, rue des Primevères 1460 Ittre

**KROPEK - Immobilier**  
Wallonie - Bruxelles - Flandre

**Josip KROPEK    Nicolas KROPEK**

+32 (0)483 60 80 03  
nicolas@kropek-immobilier.be

**VENTE - LOCATION - GESTION**

www.KROPEK-immobilier.be

**NATHALIE DUVEILLEZ - DOULA**

- Accompagnements autour de la naissance dans le respect et la bienveillance de tous
- Massages bien-être dédiés à la femme et à l'enfant

POSSIBILITÉ DE CHÈQUES-CADEAUX

Rue du Croiseau 45 - 1460 Ittre  
**0477/65 74 10**  
nathalie.duveillez@prowebox.com  
www.nathalieduveillez.be

**Restaurant Le Relais du Marquis**

**FETEZ LA SAINT VALENTIN**

Le vendredi 14 dès 19h, avec DJ Animason  
Menu à 45€ /pers (à 65€ avec boissons).  
Samedi 15 midi et soir, et dimanche midi 16, menu à 40€.

Détails sur notre site. Réservation souhaitée

Restaurant ouvert tous les jours sauf le dimanche soir & jours fériés de 12h à 14h et de 19h à 21h30

Rue de la Planchette 18 à 1460 Ittre  
Tél. : 067/64 71 71 - Fax : 067/64 81 60  
information@relaisdumarquis.be - www.relaisdumarquis.be

**L'Etable d'Hôtes**  
Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS  
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

**TABLES D'HÔTES TOUS LES VENDREDIS DÈS 19H30**

**CUISINE AUX LÉGUMES BIO**

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL  
**067/78 06 70 - 0497/415 421 - 0494/652 753**  
letabledhotes@letabledhotes.be - www.letabledhotes.be

**MICHEL & MICHAËL CAMPENS**  
**M.M.C. FUNERAILLES**

**FUNERAILLES MMC. CAMPENS**  
BRAINE-LE-CHÂTEAU  
02 355 50 50

**Une famille À votre service...**

www.mmcampens.be  
+32 477 25 66 22  
+32 2 355 50 50  
RUE DE LA LIBÉRATION, 21  
1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU

**Menu Spécial du Mois**

Menu servi jusqu'au 8 mars 2020  
**Menu Complet (1 entrée) à 49,00€ ou**  
**Menu Complet (2 entrées) à 63,00€ ou plats individuels**

Vins Maison **Ou** Eaux offerts pendant le repas :  
**ou** 50% sur la carte des vins si toute la table prend le menu

L'apéro au Choix  
La Flûte de Champagne ( suppl. 3.50 € )  
et sa Mise en Bouche

**Ou** Le Cupidon ( liqueur coco, canneberges, fraises )  
et sa Mise en Bouche

**Ou** Le Carnaval ( gin, orange, liqueur de vin )  
et sa Mise en Bouche

\*\*\*\*\*

**Ou** Le Tartare de Boeuf à l'italienne,  
Toast Ciabatta aux Olives

**Ou** Papillote de Brik au Poulet, Chèvre et Tomates Confites

**Ou** Le Cocktail de Crevettes Grises aux Pamplemousses Roses

**Ou** Quenelle de Barbue aux Ecrevisse,  
Crème de Crustacés aux Poireaux

**Ou** Les Linguines Sauce Crémeuse  
aux Gésiers de Canard Confits

\*\*\*\*\*

L'osso Bucco de Veau à la Bière et aux Oignons  
Pommes Frites

**Ou** Le Magret de Canard à l'orange et Poivre Vert  
Pommes Sautées

**Ou** La Côte à L'os 600 gr BBB, Sauce au Choix  
Pommes Frites ( suppl. 6 € )

**Ou** Le Filet de Cabillaud Gratiné à la Florentine  
Pommes Nature

**Ou** Mijoté D'agneau au Lait de Coco et Curry Rouge  
Riz Pilaf

\*\*\*\*\*

L'assortiment de Fromages  
**Ou** Le Digestif au Choix

**Ou** Le Brownies Coco / Chocolat sur Crème Anglaise

**Ou** La Tartelette Fines Pommes Flambée au Calvados,  
Glace Vanille

**Ou** Tranches D'ananas Frais, Glace et Coulis Exotique

\*\*\*\*\*

Le Café ou Thé  
\*\*\*\*\*

**Restaurant Traiteur «Les Béliers»**  
99 rue de Namur - 1400 Nivelles  
Tél.067/21.92.05 - 21.43.58. / Fax 067/21.46.73  
www.lesbeliers.be / e-mail : infos@lesbeliers.be

**Ouvert : mercredi midi, jeudi midi, vendredi midi et soir, samedi soir et dimanche midi (sauf banquets et jours fériés).**